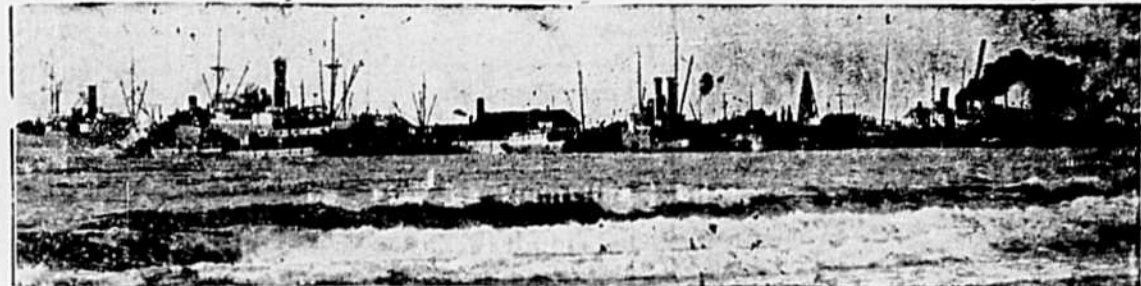


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



A VENDRE OU A LOUER

Il y aurait présentement, proche de Québec, une île à vendre ou... à louer. C'est la Grosse Ile, ou l'île de la Quarantaine, de sinistre réputation.

Il y a six ou sept ans, une grande compagnie de navigation avait pris une option sur cette île, où elle voulait établir une station de villégiature et d'amusements.

Et la Grosse Ile reste à vendre ou... à louer. Quelle belle colonie de vacances il y aurait à y établir, par exemple !

La Quarantaine fut établie à la Grosse Ile en vertu d'une loi passée en 1832 dans le but de prévenir l'entrée au Canada, par la voie du Saint-Laurent, du choléra asiatique qui sévissait en Europe.

Le 25 décembre, à la résidence de Mlle Patricia Dumont, ont eu lieu les fiançailles de sa sœur Mlle Marguerite Dumont à M. Jean-Marie Fillion, fils de Mme Jean Fillion, de Rimouski.

Blessé en Italie

M. Rodolphe Côté, de notre ville, vient de recevoir un message télégraphique lui apprenant que son fils le caporal Léopold Côté a été blessé au combat le 18 décembre.

Blessé en Italie

M. Louis Bouillon, de notre ville, a reçu lundi, un message télégraphique lui apprenant que son fils Alvarez Bouillon a été blessé au combat le 25 décembre, en Italie.

Morts en Italie

Deux familles de la région viennent d'être informées de la mort de deux soldats tombés au champ d'honneur en Italie. Il s'agit du soldat Conrad Dubé, de Rimouski, fils de M. et Mme Joseph Dubé, et du soldat Albert Couillard, de Lac-au-Saumon, fils de M. Wilbrod Couillard.

MORT EN ITALIE DU CAPORAL B. GAGNON

Le 18 décembre mourait au combat, en Italie, le caporal Benoit Gagnon, âgé de 20 ans et 8 mois. Il était le fils de M. et Mme Paul Gagnon, de St-Robert Bellarmin.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, six sœurs et quatre frères, Mmes Louis Côté, de Sorel, Pierre Corbin, Roland Pinault et Roger Curodeau, de Rimouski; Mlles Madeleine et Catherine Gagnon, du quartier Bellarmin; MM. Wilfrid, Adrien et Pierre-Paul, de Rimouski, et Léonard, en service en Grande-Bretagne.

Le caporal Gagnon est le premier militaire de St-Robert tombé sur la ligne de feu. Nos condoléances à sa famille.

Mort à la guerre

Le sergent Roméo Brisson, fils de M. et Mme Alphonse Brisson, de Rimouski, a été tué au combat en Italie, le 15 décembre.

Fiançailles

Le 25 décembre, à la résidence de Mlle Patricia Dumont, ont eu lieu les fiançailles de sa sœur Mlle Marguerite Dumont à M. Jean-Marie Fillion, fils de Mme Jean Fillion, de Rimouski.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Côté, fille de M. Rodolphe Côté, de Rimouski, à M. Gilles Théoret, fils du Dr J.-A. Théoret et de Mme Théoret, de Verdun.

Fiançailles

Dimanche le 9 janvier, à Sillery, Québec, ont eu lieu les fiançailles du Lieut. Louis Vachon, fils de M. S. Vachon, de Rimouski, à Mlle Gilberte Dallaire, fille de M. Alfred Dallaire, de Sillery.

Fiançailles

A Montréal, dernièrement avaient lieu les fiançailles de Mlle Madeleine Joly, fille de M. et Mme Arthur Joly, à M. Jean-Paul Nepveu, fils de M. et Mme Delphis Nepveu, de St-Hermas.

Mariage

Mardi dernier, 12 janvier, à la cathédrale, M. Fernand Lepage, fils de M. et Mme Louis-Lacques Lepage, a épousé Mlle Marie-Ange Bérubé, fille de M. et Mme Wilfrid Bérubé.

Prochain mariage

A Bakerbrook, N.-B., le 22 janvier 1944, à 9 heures, sera béni le mariage de M. Yvon Lebel, voyageur des Spécialités du Golfe, Enr., de Rimouski, fils de M. et Mme Polydore Lebel, de Rivière-du-Loup, avec Mlle Jeannette Bouchard, fille de M. et Mme Arsène Bouchard, de Bakerbrook, N.-B.

Bibliothécaire

Mlle Françoise Joly a été choisie comme secrétaire de la bibliothèque civique fondée récemment en notre ville.

Les Petites Choses de la Petite Histoire

Du cidre... aux vaches

Il est erroné de croire que c'est Louis Hébert ou Guillaume Couillard qui introduisit au Canada les premières bêtes à cornes. On en aurait importé au Canada un siècle auparavant et, pour ce qui fut de les garder durant la traversée, il y a une curieuse révélation.

En 1541, en même temps que Jacques Cartier recevait un renouvellement de pouvoirs de la part de François Ier, le sieur de Roberval, favori du régime comme on disait déjà, devint lieutenant-général, chef, ducteur, capitaine de l'entreprise. Cependant, Cartier était le seul à préparer l'expédition. En plus de la Grande-Hermine et de l'Emérillon, Cartier prépara le Georges et le Saint-Briac. On y fit monter 376 hommes, dont 120 marins, 40 arquebusiers, 30 charpentiers, 10 maîtres-maçons, 12 couvreurs, des maréchaux, des serruriers, des médecins et enfin des agriculteurs avec leurs animaux.

Il ne faut pas désespérer

Les Français n'abandonnèrent pas tous la colonie après le succès des Kirke. Plusieurs voyageurs ou interprètes, y compris Nicolet, Parsolet et quelques autres, ne purent se résoudre à quitter leur nouvelle patrie. Ils savaient, d'ailleurs, que l'épreuve n'était qu'un passage. Ils restaient en Amérique dans l'espoir de continuer à être utiles à la France jusqu'au moment où elle reviendrait sur le nouveau continent.

Bon comme la graisse...

Tout comme pour les Juifs de l'époque patriarcale, rien ne pouvait se comparer comme friandise à la graisse des animaux pour les anciens sauvages du Canada et même encore ceux d'aujourd'hui. « C'est bon comme la graisse d'ours » était une manière de parler qui équivalait chez nos sauvages à « nec plus ultra » de l'excellence gastronomique.

Les séismes canadiens

D'après une statistique sur les mouvements sismiques dans l'est du Canada, on a obtenu une liste de quelque 325 tremblements de terre qui se sont produits depuis 300 ans dans l'est canadien ainsi que dans la Nouvelle-Angleterre. On signale le fait que certains séismes, tous concentrés dans l'est du Canada, peuvent se comparer à celui du 28 février 1925 dont se souvient la génération actuelle; ce furent les séismes du 5 février 1663, du 5 septembre 1732, du 6 décembre 1791, du 17 octobre 1880 et du 20 octobre 1870.

La Société Royale

La Société Royale du Canada a tenu une séance à Québec le 10 octobre dernier. A cette occasion, on a dit à tort que c'était la première fois que notre « Académie » canadienne tenait une séance à Québec. Les 20, 21 et 22 mai 1924, elle en avait tenu une et, en 1908, une autre pendant les fêtes du 3e centenaire de Québec. A cette séance de mai 1924, la société reçut trois nouveaux membres: M. Arthur Beauchêne, avocat, greffier de la Chambre des Communes; M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de Saint-Apollinaire, poète, auteur de « L'Envol des Heures »; et le Frère Marie-Victorin, savant naturaliste bien connu.

Les sauvages "crucientaux"

Les sauvages de Richibouctou, de Miramichi et de la rivière Saint-Jean honoraient la croix de temps immémorial sans peut-être en pénétrer le symbole. Le Père Leclercq les appela pour cette raison les « Crucientaux ». Selon la tradition, Klouskap, le grand chef des Peaux-Rouges de la région, aurait annoncé depuis leur origine qu'un jour le Blanc viendrait du Levant et croiserait de gros blocs de bois en signe de religion. Mais il faut dire que cette tradition a été écrite longtemps après les événements. Les sauvages de Miramichi mettaient une croix de bois à l'un des bouts de leurs canots et en portaient sur eux une autre de porcelaine qui flottait sur leur poitrine. C'est ce qu'on lit dans le récit de voyage de Mgr de Saint-Vallier en 1686.

La Pointe Mondion

Cette pointe, qui est située sur la rive nord de l'Ottawa, au pied du Rapide-des-Chats, comté de Pontiac, est connue sous ce nom depuis au-delà de cent ans et plus. Quelle est l'origine d'un tel nom ? demande Pierre-Georges Roy dans les « Noms Géographiques de la province de Québec ». M. Roy dit qu'il est mentionné trois fois dans nos annales: en 1684, c'est le nom d'un lieutenant de marine réformé maintenu dans les rôles des officiers servant au Canada; en 1699, c'est un monsieur de Mondion, officier de mérite, recommandé pour avancement par le gouverneur général; enfin, un troisième de Mondion, enseigne de troupes, enterré à Québec en 1702, à l'âge de 38 ans.

Mais, d'après Francis-J. Audet, le nom de la Pointe Mondion a été donné en mémoire d'un autre Mondion, Joseph, qui le 7 août 1792, demandait une concession de terre au pied du Portage-des-Chats sur la rivière Ottawa.

Curieuses coïncidences

Au début de 1821, le Saint-Siège nomma Mgr Lartigue coadjuteur de l'évêque de Québec, avec résidence à Montréal, où les circonstances ne permettaient pas d'établir un véritable siège épiscopal. Le 21 janvier, Mgr Plessis consacra le nouvel évêque. De curieuses coïncidences émuèrent fort les assistants. Le consacrateur et le consacré avaient tous deux reçu le baptême, communiqué pour la première fois et rempli les fonctions de servants de messe dans cette même église, l'église paroissiale de Montréal.

FEU LE JUGE ANTONIO COUILLARD

Il fut magistrat de district pendant 32 ans. Deuil pour Rimouski.



La ville et le district de Rimouski sont en deuil d'un grand et honoré citoyen. M. le juge Antonio Couillard a succombé, vendredi soir, à la maladie qui le minait visiblement depuis deux ou trois années et qui s'était aggravée la semaine dernière.

Énergique, actif, ardent et assidu au travail, il a pu, malgré l'état délabré de sa santé, continuer d'exercer sans répit et vaillamment ses lourdes fonctions judiciaires jusqu'en octobre 1943, alors qu'il se résigna à prendre sa retraite, qu'il avait si bien méritée après avoir été magistrat de district pendant 32 années consécutives, dont plus de 19 ans dans sa bien-aimée ville natale de Rimouski.

La disparition de cet homme affable et charmant, de ce magistrat intègre, consciencieux et éclairé, de ce brillant citoyen sans cesse intéressé et dévoué aux œuvres sociales dignes d'encouragement, a créé un grand vide parmi notre population. Lorsque, brisé par la maladie, il renonça à la magistrature, voilà moins de trois mois, pour se retirer dans le calme de la vie privée, les membres du Barreau de Rimouski furent unanimes pour lui exprimer, par la voie de leur bâtonnier Me Simard, leurs vifs et profonds regrets. La scène des adieux, lors de la dernière séance judiciaire qu'il présida le 9 octobre 1943, au Palais, fut des plus impressionnantes. On peut dire que toute sa carrière d'homme public, depuis son admission au Barreau en 1899, a été exclusivement une carrière légale, sans incursion dans le domaine des luttes politiques, bien qu'il ait été, durant une dizaine d'années (1897-1907), secrétaire particulier d'un ancien président de l'Assemblée législative, l'hon. Jules Tessier, et d'un ancien ministre provincial, l'hon. Auguste Tessier.

Antonio Couillard était âgé de 68 ans et 3 mois. Il naquit à Rimouski le 12 octobre 1875. Son père Alphonse Couillard était marchand et shérif en notre ville. Sa mère, Apolline Fortin, était originaire de Cap St-Ignace. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1886-1894) et ses études légales à l'Université Laval de Québec. Licencié en droit et admis au Barreau en 1899, il exerça sa profession d'avocat jusqu'en novembre 1911, alors qu'il fut nommé juge de la Cour du Magistrat et assigné comme tel au district de Bonaventure, à New-Carlisle. En 1924, il fut assigné au district de Rimouski, pour remplacer M. le magistrat H.-R. Fiset, qui venait de permuter à Rivière-du-Loup, et pour y demeurer pendant les dix-neuf dernières années de sa vie. Au cours de cette période, il siégea également en cour de Magistrat à Matane, Amqui, Ste-Anne-des-Monts, ainsi que, quand cela devenait nécessaire, aux chefs-lieux des districts de Gaspé et de Bonaventure et d'autres districts de la province où il était appelé par les devoirs de sa fonction judiciaire.

Le juge Couillard collabora activement à de nombreuses organisations et associations de bienfaisance sociale à Rimouski. A sa mort, il était depuis janvier 1942 président de l'Amicale des Anciens du Séminaire de Rimouski; depuis deux ans, grand chevalier du Conseil de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de cette

ville. Il était président du comité masculin local de la Croix-Rouge, ainsi que membre honoraire ou membre actif de plusieurs autres associations. Il avait été élu marguillier de la Cathédrale en janvier 1942.

Lui survivent sa femme, née (Angéline) Lévesque, qu'il avait épousée à Manchester, N. H., le 24 mai 1909, un fils, Jules-Arthur, de la Gendarmerie Royale à Ottawa, et une fille Mlle Gilberte, de Rimouski; un frère, le Dr Edgar Couillard, médecin de Québec et professeur à l'Université Laval; deux sœurs: Mme Omer Noël (Hectorine Couillard), de Vancouver, et Mme Ve (Dr) A. Sormany (Eva), de Shédiac, N.B.; une tante, Mlle Catherine Couillard, de Rimouski, et deux oncles MM. Michel et Albert Couillard, de Québec. Il était le cousin germain de M. C.-A. Couillard, secrétaire de la Commission municipale de Québec, et du major Alphonse Couillard, des Fusiliers du Saint-Laurent.

Les funérailles du regretté magistrat ont eu lieu à la cathédrale lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et amis et elles ont été des plus imposantes. Le deuil était conduit par M. Jules-A. Couillard et Mlle Gilberte Couillard, fils et fille du défunt, son frère le Dr Edgar et Mme Couillard, de Québec, ses cousins M. C.-A. Couillard, de Québec, et le major Alphonse Couillard, des Fusiliers. Un détachement de la Gendarmerie Royale et un groupe de Chevaliers de Colomb précédaient le cortège.

Le corps était porté par MM. Charles Théberge, Wilfrid Quellet, Léo Lévesque, George Robinson, Yves Dionne et Charles Demers. Les porteurs honoraires étaient le maire de Rimouski Me P.-E. Gagnon, c.r., l'hon. J.-A. Brillant, c. l., le juge Amédée Caron, magistrat du district, et le Dr Jean Morissette.

A la cathédrale, la levée du corps fut faite par M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire de Rimouski. Le service fut chanté par M. le curé Chs. Eugène Parent, assisté de MM. les abbés Patrice Gallant et Maurice Chouinard. Au choeur, on remarquait la présence de plusieurs membres et dignitaires du clergé, entre autres Mgr le vicaire-général Alphonse D'Amours, p.a., qui représentait S. Exc. Mgr l'Evêque de Rimouski.

Le chant fut exécuté par la Chorale St-Germain.

M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nous prions madame Couillard et ses enfants, ainsi que les autres parents en deuil, d'agréer l'hommage respectueux de nos plus sincères condoléances.

J.-Bte Lavoie, de Rimouski, Alfred et Louis Lauzier, d'Ontario; ses belles-sœurs Mmes Michel Lacombe, J.-Bte Lavoie, Edmond Lauzier, de Mont-Joli; son beau-père M. Paul Bérubé; ses cousins et cousines, M. et Mme A.-A. Theriault, Adeline Theriault, Léonard Theriault, Philippe Theriault, Emile D'Amours et Charles D'Amours, de Trois-Pistoles, Gérard Theriault, de la marine marchande Norvégienne; ses neveux et nièces Lauretta Lacombe, Jean-Paul Lauzier, Alberte Lau-

zier, Jean-Marc et Jeannine Lavoie.

M. J.-Bte Lavoie portait la croix.

Les porteurs étaient MM. Paul Lauzier, Alphonse Lepage, Albert Lavoie, Gabriel Rioux, Arthur Dionne et Jos. Tremblay. Les porteurs des coins du drap: MM. A.-A. Theriault, Omer Bérubé, Emile D'Amours et Gérard Dechamplain.

Parmi la foule, on remarquait les Révdes Sœurs du Rosaire, MM. le Dr J.-A. Marcell, Arthur

LES MAGISTRATS DU DISTRICT DE RIMOUSKI DEPUIS 1875

Depuis 69 ans, cinq juges ont rempli la fonction de magistrat du district judiciaire de Rimouski. Voici leurs noms: L.-A. de Billy, de 1875 à 1885; A.-P. Garon, de 1885 à 1914; H.-R. Fiset, de 1914 à 1924; Antonio Couillard, de 1924 à 1943; Amédée Caron, depuis novembre 1943. Trois d'entre eux sont décédés: MM. de Billy, Garon et Couillard.

Errata

G. B. E.

Sous la photo de l'hon. J.-A. Brillant, en 1ère page de notre numéro du 7 janvier, un lapsus dans la note explicative nous a fait écrire « C.O.B. » au lieu de « C.B.E. ». Comme désignation en abrégé officiel du titre de commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique. Il aurait fallu écrire, comme nous l'avions fait ailleurs (en 2e page) du même numéro: « C.B.E. »

Notre-Dame du Détour

En 2e page, aujourd'hui, nous publions un rapport statistique de l'Hôpital de N.-D. du Détour (N.-D. du Lac). Une coquille dans le titre a fait imprimer « Notre-Dame du Retour »...

GRANDES CEREMONIES RELIGIEUSES ET MILITAIRES DEMAIN A RIMOUSKI

Bénédictio solennelle du Manège militaire et de la maison des Cadets de l'Armée par S. Exc. Mgr Georges Chouhnes.

Demain, samedi, 15 janvier, il y aura au camp de Rimouski et à l'Ecole des Arts et Métiers de grandes cérémonies auxquelles assisteront de hautes personnalités religieuses, civiles et militaires.

Voici quel sera le programme de la journée.

- PROGRAMME
7 h. 45 A.M.—Rencontre de Son Excellence Mgr Chouhnes à l'Évêché et escorte jusqu'au camp militaire.
8 h. A.M.—Messe dans le manège militaire par Son Excellence Mgr Chouhnes, suivie de la bénédiction du manège et d'une allocution par Son Excellence Mgr Georges Chouhnes.
10 h. A.M.—Visite de l'Ecole d'Arts et Métiers.
1 h. P.M.—Cocktail et dîner au Mess des Officiers.
3 h. P.M.—Bénédictio de la maison des Cadets de l'Armée (Boys) par Son Excellence Mgr Georges Chouhnes.
Le thé sera servi immédiatement après la cérémonie.

M. WILFRID QUELLET ELU GRAND CHEVALIER

Mardi, à la salle des Chevaliers de Colomb, a eu lieu l'élection d'un grand chevalier pour remplacer M. le magistrat Antonio Couillard, décédé vendredi. M. Wilfrid Quellet a été élu à l'unanimité. M. Adélard Michaud, grand député, de St-Alexandre, assistait à l'assemblée et fit l'éloge du juge Couillard. M. J.-E. Poitras, député, donna sa démission et le Dr Adrien Gagné, fut nommé pour lui succéder. On procéda également à l'élection d'un médecin pour remplacer le Dr Gagné, et le Dr Jean Morissette a été choisi. La succursale des Chevaliers de Colomb fondée à Rimouski il y a 3 ans compte plus de 500 membres. La construction d'un local pour cette filiale demeure toujours à l'étude.

Rioux, agronome, A. Michaud, agronome, Antonio Rousseau, Edmond Rousseau, J.-Marie Rousseau, Léopold Fillion, Marc-André Fillion, notaire, J.-B. Martin, avocat, J.-B. Dechamplain, Ovide Côté, J.-Bte Côté, Edmond Lacasse, boulanger, Rodolphe Côté, J.-M. Côté, Alphonse Lizotte, Auguste Lizotte, M. Poitras, M. A. Lebel, Romuald Lepage, Mmes Téléphore Lacombe, Alphonse Lepage, Antonio Lebel, Mlles Rita Lepage, Thérèse Bérubé, Marguerite Rousseau, Elizabeth Rousseau et Henry Slater.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH D'AMOURS

(Les notes suivantes sont pour compléter les notes que nous publions ailleurs sur le décès et les funérailles de M. Joseph D'Amours, ex-fermier des Sœurs du Saint-Rosaire à Rimouski). M. Joseph D'Amours est décédé le 8 janvier 1944, à l'hôpital

St-Joseph de Rimouski à l'âge de 46 ans et 3 mois. Il laisse sa épouse (Irène Lauzier) et neuf enfants: Alfred, Noëlla, Rosaire, Edmond, Martin, Marc-André, Régis, Réal et Ludger; sa grand-tante la Rév. Soeur Andréa, son frère Omer Bérubé; sa sœur, la Rév. Soeur St-Alexis, religieuse de l'Hôpital de la Miséricorde de Hailybury, Ont. sa belle-mère Mme Louis Lauzier, ses beaux-frères, MM. Michel Lacombe, et

# Les nouvelles de la semaine à la Commission des Prix

### Explications sur la nouvelle réglementation concernant les loyers

Des précisions concernant la nouvelle ordonnance sur les loyers nous ont été fournies au cours d'une visite au bureau local de l'administration des loyers dirigé par Me Pierre Roger.

Pour bien comprendre la nouvelle ordonnance il faut d'abord diviser les habitations en deux catégories distinctes.

1. Les maisons seules;  
2. Les immeubles à logements multiples; ceci comprend les immeubles contenant deux ou plusieurs logements mais ne doit pas inclure deux maisons côte à côte reliées par un mur mitoyen ni une suite de maisons reliées par des murs mitoyens.

L'effet le plus immédiat de la nouvelle ordonnance est de rendre nuls et sans effet tous les avis de quitter les lieux qui ont été donnés à des locataires de logements situés dans des immeubles à logements multiples en vertu de l'article 15 de l'ordonnance 294 entre le 1er octobre 1943 et le 6 janvier 1944.

Les avis en vertu de l'article 15 donnés durant cette période à des locataires occupant des maisons seules sont valables et les locataires sont obligés de s'y conformer.

Cependant un propriétaire qui a donné à son locataire d'un immeuble à plusieurs logements un avis de six mois, en bonne forme, de quitter les lieux parce qu'il désire le logement comme résidence pour lui-même a l'avantage de donner un nouvel avis. Ce deuxième avis doit être donné en la forme prescrite par la Commission au plus tard trois mois avant l'expiration du bail (soit avant le 31 janvier). Avant d'être envoyés aux locataires, les avis doivent être approuvés par le bureau des loyers de la Commission des Prix.

Toutefois, ce deuxième avis ne peut être donné par un propriétaire qui occupe déjà un logement dans l'immeuble à logements multiples ou dans un autre immeuble à logements multiples dont il est propriétaire dans la même municipalité. Il est à remarquer que des avis de quitter les lieux donnés à un locataire d'un logement situé dans un immeuble à logements multiples pour faire occuper ce logement par le père, la mère ou un enfant du propriétaire sont absolument nuls et que le propriétaire ne peut pas remédier à leur nullité par un nouvel avis.

Pour ce qui concerne les mai-

sons seules, un propriétaire peut donner au locataire d'une telle maison un avis de quitter les lieux de six mois:

a) S'il désire ce logement pour lui-même comme résidence durant une période d'au moins un an;

b) S'il a fait un arrangement écrit avec son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru par lequel une des ces personnes convient d'occuper ce logement pour une période d'au moins un an;

c) Si, à titre de représentant personnel du propriétaire défunt, il a fait un arrangement écrit avec le père, la mère, le fils, la fille, la bru, le veuf ou la veuve de ce propriétaire par lequel une des personnes a convenu d'occuper le logement durant une période d'au moins un an.

Dans ces deux derniers cas, l'avis doit indiquer le nom et l'adresse de la personne avec qui l'arrangement a été fait et son degré de parenté avec le propriétaire.

Lorsqu'il s'agit d'un logement faisant partie d'un immeuble à logements multiples, le propriétaire ne peut en reprendre possession que pour lui-même et à la condition:

a) qu'il soit lui-même locataire au moment où il donne son avis;

b) ou, qu'il occupe une maison seule.

Un propriétaire ne peut donc pas donner l'avis de quitter les lieux pour un tel logement dans le but d'y placer ses parents ou ses enfants et il ne peut non plus reprendre possession d'un tel logement pour lui-même s'il est déjà occupé d'un logement dans cet immeuble à logements multiples ou dans un autre immeuble à logements multiples dont il est propriétaire dans la même municipalité.

La nouvelle ordonnance comporte de plus une prescription à l'effet de prévenir les locataires contre des avis donnés de mauvaise foi. L'ordonnance stipule, en effet, que tout avis de quitter les lieux donné en vertu de cette section de l'ordonnance devient nul et sans effet si, avant la date à laquelle l'avis oblige le locataire à quitter les lieux, le propriétaire a fait un arrangement quelconque pour faire occuper ce logement en tout temps durant la période d'un an qui suit cette date par une autre personne que celle nommée dans l'avis comme devant occuper ce logement.

## 3253 HOPITAUX "APPROUVES" PAR LE COLLEGE AMERICAIN DES CHIRURGIENS

### L'Hôpital St-Joseph de Rimouski et le sanatorium St-Georges de Mont-Joli sont dans la liste.

QUEBEC. — Le Collège américain des chirurgiens vient de publier à Chicago une liste de 3253 hôpitaux « approuvés » aux États-Unis et au Canada. C'est une augmentation de 264 sur le nombre d'hôpitaux qui avaient mérité cette distinction l'an dernier.

En publiant la liste des hôpitaux « approuvés », le Collège signale aux populations américaines et canadiennes les noms des hôpitaux où l'on peut être assuré de trouver un service parfait à tous les points de vue, soit l'organisation, la direction responsable, le personnel, les médecins et les chirurgiens attachés, les équipements, l'esprit, etc.

Dans la province de Québec plusieurs hôpitaux sont classés dans la liste en question. Mentionnons, pour la ville de Québec, les institutions suivantes: le nombre de lits disponibles est indiqué entre parenthèses: hôpital de l'Enfant-Jésus (385); hôpital de la Sacrament (375); hôpital St-François d'Assise (187); Hôtel Dieu de Québec (375); Jethery Hills Hospital (170); hôpital St-Michel-Archange (3.895); hôpital Laval (430).

Mentionnons également les hôpitaux suivants: Hôtel-Dieu du Coeur Agonisant de Jésus, de Lévis (175); l'Hôtel-Dieu de St-Valier, de Chicoutimi (235); le sanatorium du Lac Édouard (175); le sanatorium St-Georges, de Mont-Joli (300); l'hôpital St-Joseph, de Rimouski (275); le sanatorium St-Michel, de Roberval (225); l'hôpital Ste-Thérèse (75) et le Joyce Memorial Hospital (44), de Sherwin Falls; l'Hôpital Général St-Vincent de Paul (275) et le Sherbrooke Hospital (96), de Sherbrooke; l'hôpital St-Joseph (350) et le sanatorium Cooke (162), de Trois-Rivières.

## Les présidentes des comités régionaux de la Section des Consommateurs se réuniront à Ottawa du 18 au 21 janvier

OTTAWA. — Réalisant que la bataille chez nous devient plus rude, quatorze présidentes des Comités Régionaux de la Section des Consommateurs se réuniront en conférence à Ottawa du 18 au 21 janvier avec leur directrice Bernice Sanders et les administrateurs principaux de la Commission des Prix et du Commerce. Elles viendront à Ottawa avec l'intention de tirer des plans pour enrayer tous les mouvements entraînant une hausse dans le coût de la vie.

À la première conférence nationale, il y a un peu plus d'un an, la Section ne comptait que 2.859 membres actifs. Cette année, les présidentes se réuniront approuvées par 13.000 membres actifs représentant les femmes de toutes les villes, villages et hamlets du pays. La tâche principale des femmes a été d'empêcher les prix de devenir incontrôlables.

Ces femmes sont aussi celles qui interprètent aux consommateurs les règlements de la Commission des Prix et qui représentent l'opinion du consommateur auprès de la Commission.

## Statistiques de l'Hôpital Notre-Dame-du-Retour, de Notre-Dame-du-Lac, durant l'année 1943

Malades hospitalisés	563
Malades externes	1265
<b>TOTAL</b>	<b>1828</b>
Nombre de jours d'hospitalisation	7890
Durée moyenne de l'hospitalisation (jour)	14
Malades traités en:	
Chirurgie	301
Médecine	1422
Obstétrique	49
Nouveaux-nés	53
Travaux de laboratoire	54
Radio-graphies	268
Dithérapie et Rayons Ultra-Violet	246
Mortalité	18
Décédés dans les 24 h.	8
Décédés dans les 48 h.	1
Décédés sous traitement	9
Taux de la mortalité soustraite faite des morts en dedans de 48 hr.	1.5
Présence moyenne par jour des malades hospitalisés	21.7
Malades présents à l'hôpital le 1er janvier 1944	20

## SEPT ENFANTS ONT PERDU LA VIE DANS UN INCENDIE A SAINT-PAULIN DALIBAIRE

Sept enfants âgés d'un an à 13 ans ont trouvé la mort dans l'incendie de la demeure de leurs parents, M. et Mme Delphin Côté, 63 St-Paulin-Dalibaire, comté de Matane, dans la nuit de samedi à dimanche. St-Paulin est une paroisse de colonisation située au sud de Matane. Les victimes de la tragédie sont: Berthe, 13 ans, Marie-Rose, 11 ans, Lorraine, 10 ans, Jeanne-Rene, 8 ans, Maurice, 4 ans, Gérard, 3 ans, et Noël, 1 an.

L'incendie s'est déclaré vers 1 h. 30 dimanche matin. La maison incendiée était située près du presbytère et du dispensaire de la garde-malade (Mlle Cyr), M. Delphin Côté était absent depuis le mois d'octobre, dirigeant des opérations forestières aux environs de l'Ontario. Son fils aîné, André Albert, est avec lui. Quant à ses huit autres enfants, ils étaient tous dans la maison avec leur mère au moment de l'incendie. La mère fut éveillée la première par l'odeur de la fumée pour s'apercevoir que les flammes venaient à percer les murs et qu'elle ne pouvait pénétrer qu'à peine par une seule ouverture. Elle alerta aussitôt son fils, Gilbert, âgé de 13 ans, qui dormait sur le même étage. Au même moment, les flammes s'engageaient par l'ouverture qui donnait sur l'étage supérieur, là où dormaient les quatre fillettes tandis que les trois jeunes garçons se reposaient encore paisiblement sur un lit auprès de celui de leur mère.

Comme il n'y avait pas d'ouverture à l'étage supérieur, Mme Côté cria aux petites filles de se rendre à l'autre bout de la maison pour qu'elle y perce un trou afin de les sauver.

Méprisées par les flammes qui prenaient de plus en plus de proportions, elles durent attendre que son fils Gilbert, arrosait le brasier de quelques chaudières d'eau dans l'espoir de diminuer l'intensité des flammes au pied de l'escalier. Ceci aurait permis aux fillettes de descendre.

De l'extérieur la mère criait aux allées d'enfermer le mur puisqu'il n'y avait pas même un caillou à cet étage.

C'était une demeure provisoire et M. Côté devait se construire une bonne maison au printemps.

Les fillettes faisaient des efforts désespérés pour briser le mur, mais en face de leur impuissance elles s'écrièrent: « Mon Dieu, allons-nous mourir ici! » puis ce fut tout ce qu'entendit la mère horriblement brûlée au visage et aux mains ne put regagner l'intérieur de sa demeure, pour sauver au moins les trois garçons qui elle venait d'y laisser et qui dormaient dans un lit voisin du sien au premier étage de la maison.

De l'extérieur elle criait avec son fils son désespoir devant les flammes qui consumaient ses sept enfants. La ménagère de la garde Cyr fut alertée et elle accourut en hâte au presbytère et chez les voisins pour réclamer du secours. M. l'abbé Jean Paul Deschênes, curé de la colonie, arriva sur les lieux et ne put que constater l'étendue de la catastrophe. L'administrateur l'absolution « in extremis » aux enfants expirant dans le brasier. De la maison aucun débris, aucune plainte ne venait plus tellement l'incendie était généralisé. Les flammes entouraient maintenant la petite maison du comte Delphin Côté et donnaient l'aspect d'un immense bûcher. Aujourd'hui on peut difficilement retrouver dans les débris les os calcinés des victimes.

La maison est une porte complète. La mère et son fils Gilbert ont laissé les lieux en robe de nuit pour trouver un refuge chez la garde Cyr qui a pansé leurs horribles brûlures. C'est une catastrophe bien pénible pour cette famille de la jeune paroisse de St-Paulin. Toute la population s'efforce de soulager les sinistres en consolant la mère qui subit cette cruelle épreuve en véritable chrétienne. Le père a été prévenu par télégramme. Jusqu'au 4 janvier, une partie de la demeure était habitée par la soeur de Mme Côté, qui devait y passer l'hiver l'été que son mari, M. Victor Villet, était lui aussi dans les cantines de l'Ontario. Mardi dernier elle s'était rendue chez ses parents à Capucins avec ses deux enfants. Elle a ainsi évité l'hécatombe, mais tout son ménage resté sur les lieux a été détruit dans l'incendie.

C'est la deuxième fois que la famille Côté est éprouvée par le feu. Une première fois, lors de la conflagration qui détruisit le quatrième rang des Capucins il y a quelques années. Cette fois-ci, on attribue la cause du feu à un baril d'acier surchauffé installé sous la planche en guise de fournaise.

Les premiers témoins arrivés sur les lieux ont rapporté qu'ils virent le deuxième plancher de la maison s'enfoncer dans le brasier entraînant les quatre fillettes qui se trouvaient au 2ème étage pour tomber sur les trois bambins qui

dormaient au premier. Ce fut un spectacle lamentable dont les témoins garderont longtemps le cruel souvenir.

## Le Comité du Timbre de Noël dépasse son nouvel objectif

En effet, en date du mardi le 11 janvier 1944, le Comité du Timbre de Noël de Mont-Joli et du Bas-Saint-Laurent avait en caisse le montant de \$7.253.43 soit 143 p. 100 de son premier objectif de \$5.000.00 ou 104 p. de son deuxième objectif de \$7.000.00.

Au cours de la dernière semaine, notre comité a reçu 329 réponses et sur ce nombre 290 personnes ont souscrit le beau montant de \$4.972.

Jusqu'à présent, nous avons reçu plus de 3000 réponses sur les 5000 lettres envoyées et nous sommes convaincus que si les 4000 autres personnes nous en voyaient immédiatement leur contribution, si même soit elle, notre comité atteindrait cette année un montant d'au moins \$7.600.00 et peut-être \$8.000.00.

Voici la liste de ceux qui ont continué au cours de la dernière semaine:

Municipalité du village de Capusacac \$25.00; M. Paul-Emile Beaulieu, Rivière-du-Loup \$5.00; M. Lionel Verreault, Mont-Joli \$5.00; M. Adrien Viel, Capusacac \$5.00; M. Victor Aubut, Pied-du-Lac \$4.00; M. J.-C. Fair, Black Cape, Côte Gaspé \$3.00; Mlle Alice D'Amours, Trois-Pistoles, \$2.50.

ONT SOUSCRIT \$2.00:

SECTION DE MONT-JOLI ET VALLEE MATAPEDIA: Benoit, Gérard, Aliberville; Bérubé, Rév. Léon, St-Vinney; Boucher, Oscar, Capusacac; Boudreau, Mme Pierre, Saint-Léon-le-Grand; Larouche, Mlle Eva, Amqui; Lavoie, Adhemar, Frise; Levasseur, J.-Albert, Mont-Joli; Perron, Jos., Mont-Joli; Roy, Normidas, Mont-Joli; Roy, Mme Théophile, Val-Brillant.

SECTION DE RIMOUSKI:

Pineault, Michel, St-Narcisse; Ringet, Dr Jacques, Rimouski.

Voici le classement de nos divers comités en date du 11 janvier:

Région Mont-Joli et Vallée de Matapédia	2402.87
Région de Rimouski	1169.36
Région de Rivière-du-Loup et Témiscouata	1153.01
X Région de Matane et Gaspé Nord	815.9
Région de Baie Comeau	700.00
Région de Bonaventure	547.63
Région de Gaspé Est	475.6
<b>TOTAL</b>	<b>\$7265.45</b>

(x) indique que nous n'avons pas reçu le rapport pour la dernière semaine.

Notre comité envisage d'ici quelques jours la deuxième carte mémoire et nous espérons que vous nous éviterez le trouble de vous en envoyer une.

C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir nous transmettre leur contribution aujourd'hui même.

Il n'est jamais trop tard pour contribuer au Timbre de Noël puisque cet argent sert tout le cours de l'année.

(Communiqué.)

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLESIASTIQUE

Encore les cutarides et les oies sauvages, etc.

Nous trouvons dans les Annales de Sainte-Anne, numéro de décembre, les questions et réponses suivantes, qui ne manquent pas d'intéresser nos lecteurs:

Il y a sur la table le vendredi du carême, un plat de cuisines de grenouilles, du rat musqué, de la tortue et autres choses du même genre, pouvons-nous en manger?

Vous le pouvez. Au moins en vertu de la coutume locale, les jours maigres il est permis de manger du carême sauvage (wild duck), huard (osprey), héron (heron), oie sauvage (wild-geese), outarde (bustard), sarcelle (teal), macreuse (king-duck), mouette (sea-gull), plongeon (loon), poule d'eau (water hen), etc. Il est aussi permis de manger de la chair de rat musqué (musk rat), castor (beaver), loutre (otter), loup marin (walrus), phoque (seal), cuisines de grenouilles (frogs' legs), escarrot (snail), tortue (turtle), crabe (crabs), crevette (shrimps), écrevisse de mer (crawfish), limace (slug), limacon (snail), huitre (oyster), moule (clam), poisson à coquille (shell-fish), langouste et homard (lobster). (La traduction anglaise aidera certaines gens qui entendent rarement ces noms français).

Ces oiseaux, poissons, crustacés amphibiens sont réputés, au moins pour certains, par la coutume locale, n'être pas de la viande de délice-les jours maigres. (« La SEMAINE RELIGIEUSE de Québec » ).

# Renommé Depuis 50 Ans THE "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

## LES "CHAUFFARDS" BÉRENS DENONGES ET FUSTIGES PAR WILKINS

### Fanaronnades tragiques qui ne doivent pas être tolérées

OTTAWA. — Le capitaine de groupe r. S. Wilkins, inspecteur en chef des accidents du C.A.R. C., adresse un appel au grand public pour lui demander de considérer les pilotes qui font des acrobaties et qui volent bas comme des aviateurs habiles et audacieux.

« Au lieu de leur faire signe ou de les saluer de la main », a-t-il dit, « dénoncez-les à qui de droit ».

Trop souvent, les constatations des accidents indiquent que c'est aux fanaronnades aériennes des pilotes inexpérimentés ou des instructeurs avides de distractions qu'il faut en imputer la faute. Malheureusement, a poursuivi le capitaine de groupe Wilkins, qui fait enquête sur les chutes d'avions depuis le début de la guerre, le coupable en entraîne ordinairement d'autres dans la mort, en s'écrasant sur le sol ».

« Ceux qui ont la chance de survivre malgré leurs imprudences, a-t-il ajouté, sont sévèrement punis. La radiation du service ou la dégradation sont de règle dans les cas de condamnations pour vol à trop basse altitude. L'aviation militaire est un jeu dangereux. Aussi faut-il faire la part des cartes de vie dues à un petit nombre d'accidents d'entraînement inévitables, mais les aviateurs qui se tuent et qui tuent les autres pour satisfaire leur soif d'émotions ne font que flétrir l'effort de guerre du Canada ».

« Les exercices d'acrobatie sont régis par des règlements rigides. Ils doivent toujours être exécutés à haute altitude et il n'est jamais permis de s'y livrer au-dessus des régions habitées. De même, des endroits déterminés sont choisis pour l'entraînement au vol à basse altitude, qui ne se fait jamais au-dessus des villes ou des villages. Les civils qui regardent, avec angoisse, un avion effectuer des acrobaties juste au-dessus des toits, peuvent facilement contribuer à sauver des vies en prenant note du numéro de l'appareil et en le signalant aux autorités de l'Aviation. Si ce numéro est discernable du sol, a dit le capitaine de groupe Wilkins, alors le pilote brave la mort ».

« On ne finira plus de raconter l'histoire de tous les élèves-pilotes qui "ont" rendu visite »

à leur bonne amie, après quelques heures de solo. Certains s'en tirent en avantant la maison. D'autres sont plus avisés et vont se tuer dans un grand arbre ou dans les fils de haute tension qui l'ordent la rue.

« Que dire aussi de l'instructeur qui veut faire battre le cœur de son élève et qui est enterré avec lui quelques jours plus tard. « Les pilotes font de l'entraînement en vue de combattre, de porter la guerre chez l'ennemi et de vendre chèrement leur vie. Ceux qui mettent inutilement leur existence, leur avion et le bien public en danger, ne sont pas habiles du tout, et les vrais pilotes les éclipseront infailliblement ».

## LE GOUVERNEMENT POLONAIS SERAIT IGNORE

MOSCOU. (BUP). — On apprend, ici, de bonnes sources, que la Russie ne considérerait pas le gouvernement polonais établi à Londres comme représentant le sentiment polonais. Aussi, ne traiterait-elle pas avec lui pour régler la question des frontières polono-russes.

Selon le gouvernement soviétique, les relations d'amitié peuvent être établies entre le peuple polonais et la Russie, mais non avec le gouvernement polonais de Londres regardé comme hostile à la Soviétique. Moscou veut le règlement du litige russo-polonais sans tenir compte de l'opposition du cabinet polonais de Londres.

« Le gouvernement polonais en exil à Londres », dit un communiqué russe, « coupé de ses relations avec le peuple polonais, a été incapable de nouer des relations amicales avec le gouvernement soviétique. Il s'est aussi montré incapable à organiser une forte résistance ».

En somme, Moscou prétend vouloir créer une Pologne ne comprenant que les régions habitées par des Polonais et en exclure les contrées où vivent des populations de descendance russe.

**PAINKILLER**

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS-EN POUR CRAMPES, REFROIDISSEMENTS, FERMES EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

POUR FAIRE DE meilleures CIGARETTES, employez

**WINDSOR**

TABAC À CIGARETTES

« Le tabac qui plaît davantage »

WCT 11

## Action renvoyée

Dans un jugement rendu ces jours derniers, l'honorable juge Lucien Cannon a renvoyé avec dépens une action d'un cocher de Rimouski, Alphée Gagnon, contre la municipalité de Rimouski-est. Le demandeur réclamait \$130 à titre de dommages subis par son automobile sur la route dans la municipalité de Rimouski-est. Dans son jugement, le président du tribunal a déclaré que le demandeur n'a pas prouvé que les dommages réclamés ont été subis dans les limites de la municipalité ni qu'ils ont été causés plutôt par l'état du chemin que par sa propre incurie et il a renvoyé l'action.

## Marguilliers

Ste-Flavie. — M. Joseph-Alphonse Desrochers a été élu marguillier en remplacement de M. Dionne, démissionnaire.

Ste-Félicité. — M. Adélaïde Desrochers remplace M. Chs Normand marguillier sortant de charge.

Les Hauteurs. — M. C. Boucher a été élu en remplacement de M. Donat Côté.

Grande-Vallée. — M. Grégoire Minville a succédé à M. Wellie Minville.

St-Eloi. — M. Joseph Côté a été élu, le terme de M. Laçacé étant expiré.

Pricé. — M. Joseph Dubé a été élu marguillier pour succéder à M. Norbert Dugas.

Carleton. — M. Pamphile Leclerc, démissionnaire, a été remplacé par M. Joseph Comeau.

## Statistiques

Ste-Félicité. — En 1943, il y eut 72 baptêmes, 23 mariages, et 20 sépultures, dont 13 d'adultes.

Notre-Dame du Lac. — 112 naissances, 21 mariages et 24 décès.

Grande-Vallée. — 50 baptêmes, 1 mariage et 15 sépultures.

St-Eloi. 27 baptêmes, 10 mariages et 8 sépultures, dont 2 d'enfants.

## LA CROIX-ROUGE EN 1944

L'année 1943 restera comme l'une des plus actives dans l'histoire de la Croix-Rouge Canadienne.

La Croix-Rouge commence donc l'année 1944 avec toute l'expérience voulue pour mener à bien ses nombreuses oeuvres humanitaires. Elle sait la tâche immense qui l'attend au cours des prochains mois, alors que nos armées donneront peut être le coup de grâce aux destructeurs de la guerre. Mais comment pourrait-elle répondre aux demandes grandissantes, sans la collaboration des Canadiens et des Canadiennes ? Il faut donc que tous se convainquent que la Croix-Rouge n'appartient à personne puisqu'elle agit le bien sans distinction de langue, de nationalité, de religion.

Mesdames François Faure et André Fleming, présidentes du Comité féminin des oeuvres de guerre à la Maison de la Croix-Rouge, lancent aux dames et aux jeunes filles de la province de Québec, l'appel suivant:

« En 1944, les armées des Nations unies accroîtront leur offensive contre l'ennemi commun. La Croix-Rouge a donc le devoir de se préparer des maintenant à tous les événements si importants soient-ils. Le succès de sa mission dépend d'abord du travail efficace dans les sections: pour que la province de Québec fasse honneur à ses engagements, il faut que chacun de nous travaille sans répit pour nos combattants.

« Chères compatriotes, nous sommes fières de votre oeuvre en 1943. Vous n'avez ratifié de votre dévouement d'autre satisfaction que le sentiment du devoir accompli envers le pays en guerre. Canadiennes des villes et des villages, vous avez fait généreusement votre part. Mais nous vous demandons, pour 1944, l'assistance et la collaboration active de vos amies, de toutes les dames et jeunes filles de votre localité. Pour hâter le retour de nos défenseurs, travaillons ensemble avec la Croix-Rouge, la grande bienfaitrice de tous ceux qui souffrent.

« La Croix-Rouge a confiance qu'en 1944 toutes les Canadiennes-françaises répondront à son appel, au nom des grands principes chrétiens qu'elle pratique avec un désintéressement incontestable. Personne n'a le droit de se soustraire à une oeuvre où se forment le sens social et le patriotisme agissant.

« Nos soldats, nos marins et nos aviateurs ne connaissent aucun relâchement dans leurs combats. Comment pourrions-nous refuser de leur procurer le confort et le réconfort qu'ils méritent ? »

Voilà donc ce que déclarait ces jours-ci les présidentes conjointes des oeuvres de guerre de la Croix-Rouge. De son côté, le juge P.-H. Gordon, président général de notre Société, a lancé un message, ou il disait:

« L'année 1944 s'ouvre sur de belles perspectives de victoire. Mais que de luttas nous aurons encore à soutenir, que de prières nous devons adresser au Ciel pour que se lève enfin le jour du

triomphe des libertés !

« La Croix-Rouge sait qu'elle peut compter sur la générosité active des Canadiens. Chacun doit se poser ces questions: Suis-je prêt à travailler et à lutter jusqu'au bout ? Ai-je vraiment le souci de donner mes énergies et mon courage à l'oeuvre si admirable de la Croix-Rouge ?

« Les collaborateurs réguliers de la Croix-Rouge savent depuis longtemps le prix de la prévoyance. Ils ont la revue des réserves, ils effectuent des changements administratifs propres à rendre les services encore plus parfaits; ils se préparent aux événements que l'année nouvelle apportera. C'est ainsi que votre travail et votre argent serviront jusqu'à l'ultime limite du possible au cours de 1944, comme auparavant.

« Les troupes de choc de la Croix-Rouge, ce sont les collaborateurs et collaborateurs bénévoles. Cette Société humanitaire, c'est vous tous qui lui consacrez votre dévouement et vos ressources. Elle ne connaît qu'une seule voie: celle de la souffrance, et elle y repend sans réticences et sans peur.

« Les combattants blessés ou hospitalisés, les prisonniers de guerre, les civils, victime de la guerre, tous méritent la Croix-Rouge et son incessante charité chrétienne. Pour eux, elle représente le flambeau de l'espérance en des jours meilleurs.

« A titre de président général de la Croix-Rouge, je puis attester que depuis la déclaration de la guerre notre Société a accompli de véritables merveilles. Je sais quels dévouements se sont dépensés en faveur de notre oeuvre; je sais les sacrifices consentis; je sais les larmes à venir. De hautes personnalités nous ont rendu le témoignage que la Croix-Rouge canadienne est l'une des meilleures dans le monde entier.

« Pour continuer dans cette voie glorieuse, je demande à chacun de collaborer avec la Croix-Rouge comme si chacun allait porter directement aux combattants et aux prisonniers de guerre les articles de confort et de soins médicaux. Puisque le Canada n'a pas subi les outrages de la guerre, témoignons notre reconnaissance en allégeant le plus possible les souffrances des militaires et des civils qui vivent dans les horreurs du carnage. Nulle part ailleurs que dans la Croix-Rouge canadienne, vous ne pratiquerez une charité chrétienne aussi parfaite. »

Ces paroles du président général de la Croix-Rouge sont corroborées par ceux qui en reçoivent les bienfaits.

Mesdames et messieurs c'est à vous d'aider cette oeuvre admirable au cours de cette nouvelle année — c'est votre oeuvre: c'est la providence de tous ceux qui souffrent et luttent pour nous.

Mesdames et mesdemoiselles, inscrivez-vous à notre section locale, à l'hôtel de ville tous les mercredis et vendredis après-midi de chaque semaine. Vous serez bien accueillies.

(Communiqué).

## LA TRAGÉDIE DE ST-PAULIN DALIBAIRE EST DUE A UNE CAUSE ACCIDENTELLE

### Un poêle surchauffé. Enquête du coroner.

La mort des sept enfants de la famille Delphin Côté, de St-Paulin-Dalibaire, dans l'incendie de leur demeure, est attribuable à des causes purement accidentelles. C'est la décision du Dr Georges-A. Joubert, de Price, coroner du district de Matane, qui a poursuivi une enquête sur les causes de cette affreuse tragédie.

Le Dr Joubert a interrogé plusieurs personnes, entre autres des membres de la famille des sinistrés. Il appert que le feu aurait été allumé par un poêle surchauffé. La mère des sept victimes de cet incendie, Mme Delphin Côté, avait fait un bon feu dans le poêle avant de se mettre au lit. Ce poêle était fait d'un baril d'huile vidé. Le feu se serait communiqué au mur qui se trouvait tout près et c'est ainsi qu'en peu de temps toute la maison était la proie des flammes.

Réveillée par l'odeur de la fumée, Mme Côté envisagea rapidement la situation dans laquelle se trouvaient ses quatre fillettes qui logeaient à l'étage supérieur, lequel n'avait aucune sortie à l'extérieur. Les flammes s'engouffraient par l'escalier, qui conduisait au 2e étage, elle n'avait plus qu'une seule ressource: celle de tenter de sauver ses filles par l'extérieur. Elle sortit précipitamment, laissant au premier étage trois autres enfants qui sommeillaient dans un lit voisin du sien. Ne pouvant sauver ses fillettes par l'extérieur, elle voulut tenter un nouvel effort à l'intérieur mais, cette fois, il était trop tard non seulement pour les quatre fillettes mais encore pour les trois autres enfants, qui se trouvaient au premier étage. Elle ne put même pénétrer dans la maison et resta figée dans la neige, en vêtements de nuit, affolée du spectacle qui s'offrait à elle. Les témoignages recueillis par le docteur Joubert lui ont permis d'établir, sans qu'il soit nécessaire de convoquer de jurés, qu'il était en présence d'une tragédie purement accidentelle et c'est alors qu'il a autorisé la famille à faire l'inhumation des ossements des défunts.

Des témoignages de condoléances arrivent nombreux à la mère éplorée de même qu'au curé, l'abbé Jean-Paul Deschênes. La population elle-même de Saint-Paulin partage le deuil cruel de leur concitoyenne dont le mari est attendu d'une heure à l'autre ayant été prévenu par message de la mort de ses sept enfants.

## Accidents

— M. Joseph Otis, de Sayabec, s'est fracturé plusieurs côtes, ces jours derniers, en glissant sur un rail où il travaillait.

— Le fils de M. C. O'Brien, âgé de 12 ans, de Sayabec, s'est fracturé une épaule et une jambe en tombant du toit de la maison de ses parents. Son état est satisfaisant.

## Lucien Romier décédé

LONDRES. (B.U.P.) — Radio-Paris a annoncé, le 7 janvier, que le ministre d'Etat de Vichy, M. Lucien Romier, qui a résigné la semaine dernière ses fonctions, a succombé, le 6, à une crise cardiaque. Romier, célèbre économiste français, était âgé de 59 ans. L'émission au cours de laquelle fut annoncée ce décès fut captée ici par la British United Press.

## Elections municipales dans la paroisse de Rimouski

La mise en nomination des candidats aux sièges de conseillers municipaux de la Paroisse de St-Germain de Rimouski a eu lieu à l'hôtel-de-ville mercredi dernier, 12 janvier, et a donné le résultat suivant:

M. Julien Ouellet, du 1er rang, a été élu en remplacement de M. Georges Saindon au siège No 6, et M. Joseph Leclerc, du 2e rang, a été réélu pour un deuxième terme au siège No 5.

M. Samuel Roy, du 3e rang, conseiller sortant de charge, a un adversaire en la personne de M. Paul Dubé, au siège No 3. La votation, pour ce siège, aura lieu lundi prochain, le 17.

M. Arsène Michaud, ex-secrétaire-trésorier de la municipalité, agissait mercredi comme président de l'élection, et le secrétaire-trésorier actuel M. Joseph Gagné faisait office de secrétaire.

Les autres conseillers qui restent en fonction sont MM. Jacob Roy, Josephat Lepage et J.-Eugène Lévesque.

## Elections municipales

La mise en nomination des candidats a eu lieu mercredi dans les municipalités rurales de la région. Voici quelques-uns des résultats qui nous sont parvenus:

Rimouski-paroisse. — M. Julien Ouellet a été élu par acclamation pour remplacer M. Georges Saindon et M. Joseph Leclerc a été réélu. Il y aura lutte entre MM. Paul Dubé et Samuel Roy et l'élection aura lieu lundi prochain.

Bic, paroisse. — M. André Marquis a été élu et MM. Louis Dastous et Louis Parent ont été réélus conseillers.

Luceville. — MM. P.-A. Bourchard, Norbert Heppell et Jean-Luc Dechamplain.

Pointe-au-Père. — Ont été élus MM. Johnny Lavoie, Ernest Brisson et Joseph Drevitt.

Les Hauteurs. — M. Antoine Guimont réélu; MM. A. Boucher et Wilfrid Corbin élus.

St-Marcellin. — MM. Josué Lepage et Henri Labbé réélus.

## Décès

— A l'Hôpital St-Rédempteur de Matane, le 4 janvier, est décédée Mme Hector Perron (Jeanne d'Arc Truchon), de Ste-Félicité. Elle n'était âgée que de 22 ans et 6 mois.

— Nous apprenons avec regret la mort de notre concitoyenne Mme Ve André Poirier (Adélaïde Heppell), âgée de 73 ans et 8 mois. Elle était la mère de M. Josephat Poirier et Mlle Maria Poirier, de la rue St-Louis. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale, jeudi, au milieu d'une assistance considérable.

— Est décédé à Matane, le 8 janvier, M. Napoléon Deschênes. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin.

— Un des pionniers de la paroisse de Sayabec vient de mourir en la personne de M. Philéas Pineault.

— A Val-Brillant, le 11 janvier, est décédée Mlle Noëlla St-Laurent, fille de feu Joseph St-Laurent, à l'âge de 34 ans. La dépouille a été transportée à St-Moise où ont eu lieu les funérailles. Plusieurs frères et sœurs lui survivent, entre autres le Rév. Frère Pierre-Lorrain, des F. Maristes, et la Rév. Soeur de la Protection, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

— M. Arthur Fortin, de Sayabec, est décédé au début de la semaine. Il était âgé de 45 ans et laisse pour le pleurer, outre son épouse Mme Fortin (Yvonne Lemieux), huit enfants.

— A été inhumée, récemment, à Sayabec, Mlle Anita Ouellet, âgée de 23 ans. Elle était la fille de M. Joseph Ouellet.

## Saint-Jean l'Évangéliste

Statistiques. — En 1943, il y eut 68 baptêmes, 11 mariages et 13 sépultures.

## Luceville

M. Philippe Bouchard, cultivateur et M. Norbert Heppell ont tous deux été réélus conseillers municipaux; M. Jean-Luc Dechamplain a été élu en remplacement de M. Emile Dionne sortant de charge.

## LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

Le comité d'administration de la bibliothèque civique tient à remercier les citoyens qui ont généreusement donné des livres à la bibliothèque. Une première liste de donateurs a déjà été publiée et une deuxième le sera prochainement.

La Ville de Rimouski fait généreusement sa part. Sa contribution ne sera pas inférieure à \$50.00 par mois et sera prise à même les revenus de la taxe d'amusement. C'est un beau geste envers l'oeuvre entreprise et les administrateurs de la bibliothèque civique l'apprécient grandement.

Depuis lundi dernier, 10 janvier, une jeune fille travaille à classer et cataloguer les livres remis à la bibliothèque. A la suite d'un examen préparé et corrigé par un prêtre du Séminaire, ce travail de bibliothécaire fut confié à Mlle Françoise Joly.

La bibliothèque aura à la disposition des lecteurs une dizaine de journaux et autant de revues choisies parmi ceux qui peuvent intéresser les abonnés qui fréquentent la salle de lecture.

La Chambre de Commerce des Jeunes qui a entrepris la tâche d'organiser cette bibliothèque a déjà remis au comité d'administration quelques centaines de volumes données par des citoyens. Quelques rues de la ville seulement furent parcourues le 19 décembre dernier. Ce travail de visites dans les familles sera repris dimanche le 16 janvier courant.

A en juger par la manière bienveillante dont les membres de la Chambre de Commerce furent jusqu'ici reçus par les citoyens, le succès de la prochaine cueillette de livres est assuré.

Il est à prévoir que chacun aura soin de faire une revue dans les livres qu'il possède afin de choisir ceux qu'il peut donner gratuitement à la bibliothèque. Afin de permettre un contrôle sur la provenance des livres, il serait bon que chacun ficelle ces livres par paquets en indiquant son nom sur le paquet.

L'ouverture de la bibliothèque devrait avoir lieu en février, mais la date précise ne sera fixée qu'après l'arrivée des livres qui seront recueillis par la Chambre de Commerce des Jeunes le 16 janvier prochain.

Le Secrétaire.

## SON REVE PASSE

Ce soir, Louis tarde à s'endormir. Il est nerveux. La raison est on ne peut plus simple. Il vient, en effet, d'écouter une audition radiophonique sur l'aviation.

L'aviation! A ce simple mot, ses yeux bleus se mouillent. Il voudrait tant, ce jeune de vingt ans, devenir aviateur. Oui, monter, monter bien haut au-dessus des futilités mondaines; là, jurer du beau et seulement du beau. Toutelois, il volt forcément fuir de jour en jour cet idéal si désiré.

Après une heure d'insomnie où son imagination trotte en vain, Louis s'endort. Une larme perle à ses yeux fatigués. A quoi rêvet-il ?

Il vient incidemment de recevoir une réponse du C.A.R.C. Demain, l'aspirant-aviateur se présentera pour l'examen médical requis en l'occurrence. Cet examen décidera en dernier ressort de son allégeance au corps d'aviation.

Le lendemain, il prend le premier rapide à destination de la métropole. L'examen subi est très satisfaisant. Louis reçoit l'uniforme bleu. Décidément, il sera affecté à l'école préparatoire de X.

L'école, à cet endroit, se poursuit après quelques mois pour obtenir un brevet d'officier-pilote. Les mois passent et le jour si attendu arrive. Louis reçoit ses ailes. A l'instar des copains, il pourra certes procéder à ses premières envolées de reconnaissances. Il s'enivre de légitime bonheur. Un matin, après le déjeuner, le commandant lui intime l'ordre de se rendre à l'école de bombardement de X pour parfaire ses études. Le jeune aviateur fait si bien qu'il parvient en peu de temps au terme de ses études.

L'heure de l'action est sonnée. Louis partira avec le prochain contingent pour outre-mer en vue de faire la relève. Son bonheur est au comble.

Dans l'interval, c'est l'adieu touchant à sa maman bien aimée. Cette mère est une de celles dont le sacrifice n'est plus étranger. « Va, mon fils, dit la mère, va où le devoir t'appelle! Si la Providence veut que tu nous reviennes sain et sauf, nous t'en remercions d'avance ».

Et Louis est parti. Au même instant, par une stupéfiante coïncidence, la sonnerie du réveil-matin ramène le rêveur à la réalité... Quelle réalité! Un voile de tristesse couvre derechef son beau visage de vingt ans...  
Hyaçinthe.

## A la guerre, en Italie

### LE "PIED DE TRANCHEE", UN MAL TERRIBLE

(Extrait d'une chronique d'Ernie Pyle, dans le « Canada » de Montréal).

A la ligne de feu en Italie. — Vous avez entendu parler du scorbut des tranchées et du pied d'ankieta, mais depuis le début de la guerre d'Italie on s'occupe, aussi bien chez l'ennemi que chez nous, d'une autre maladie particulière aux camps de bataille. On l'appelle le « pied de tranchée ». Ce mal était bien connu durant la dernière guerre.

Un homme a le pied de tranchée parce qu'il a les pieds mouillés et gelés trop longtemps et parce qu'il n'enlève pas assez souvent ses chaussures. Dans les montagnes les soldats sont parfois jusqu'à quinze jours sans décoller leurs godaillots et sans avoir les pieds secs.

Quand on a le pied de tranchée, la peau semble mourir d'abord, puis le mal éclate. On a l'impression d'avoir les pieds si bien engourdis qu'on ne les sent plus. Dans les cas extrêmes, la gangrène s'y met. Nous en avons eu ici ou l'impudation a été nécessaire. Nous en avons eu aussi où les soldats ont été immobilisés six mois.

D'une façon le pied de tranchée ça ressemble au pied gelé. Et il ne faut pas se mettre les pieds dans l'eau chaude quand on en est atteint.

Il est arrivé, ici, que des soldats aient souffert si longtemps du pied de tranchée sans se plaindre qu'à la fin ils ont été incapables de marcher et qu'il a fallu les ramener à l'arrière sur des civières.

D'autres reviennent seuls mais ce leur est une véritable agonie que de marcher. Il y a quelque temps un de nos gars mit une journée et la moitié d'une autre journée à redescendre de la montagne, ce qui se fait normalement en deux heures. Il est arrivé pieds nus dans la vallée. Il portait ses chaussures à la main. Il souffrait tellement qu'il ne se rendait plus compte de ce qu'il disait.

Dans un bataillon, on a fait une expérience. On a obligé les soldats à envelopper leurs chaussures de cellophane pour se garder les pieds au sec. Le chirurgien ne sait pas encore ce que ça donnera parce qu'au beau milieu de l'expérience on a eu une semaine de beau temps.

La bataille, dans les montagnes, ramène assez souvent les hommes à une vie qui ressemblerait d'assez près à celle de l'âge des cavernes. Les Américains et les Allemands sont souvent si près les uns des autres qu'ils se lancent des cailloux. On utilise plus de grenades qu'on ne l'a jamais fait depuis le début de nos opérations dans le bassin méditerranéen. Et il faut être très près les uns des autres pour s'entre-tuer avec des grenades.

Les rocs et les roches jouent un rôle important dans la guerre de montagne. On se cache derrière des rocs, on se lance des cailloux, on dort dans les crevasses des rochers, on se fait même tuer par des éclats de pierre. Quand un obus éclate sur un tas de cailloux, les cailloux peuvent tuer dans un rayon de plusieurs verges. Dans un bataillon que je connais, quinze pour cent des morts et des blessés ont été atteints par des cailloux.

Quand un obus éclate aussi dans une falaise, il décolle des roches énormes qui roulent avec un bruit de tonnerre jusqu'au fond de la vallée.

Quand les soldats sortent de la bataille et redescendent au bas de la montagne, ils sont sales, poussiéreux, crottés, barbus et épuisés. Ils ont l'air d'avoir dix ans de plus que leur âge. Ils ne sourient jamais.

Mais le corps et l'âme de l'homme

me se remettent rapidement de tout. Au bout de deux jours, les gars commencent de reprendre un peu d'aplomb. C'est intéressant de voir un groupe de soldats après qu'ils se sont rasés et lavés. Comme m'a dit l'un d'eux: « Nous avons tous l'air malade après nous être nettoyés. Nous sommes si blancs ».

Ernie PYLE.

## FEU M. JOSEPH D'AMOURS

M. Joseph D'Amours, gérant de la ferme des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski, est décédé samedi dernier, à l'âge de 46 ans. Il laisse pour pleurer sa perte plusieurs enfants. Il avait perdu son épouse il y a quelques années. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi dernier, 11 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et amis. M. le curé Charles-Eugène Parent fit la levée du corps. M. l'abbé Ludger D'Amours, professeur au Séminaire de Rimouski et cousin du défunt, assisté des abbés Patrice Gallant et Maurice Couillard, chanta le service. A l'orgue, le chant fut exécuté par la Chorale St-Germain.

Les porteurs du corps étaient des employés de la communauté du Saint-Rosaire: MM. Arthur Dionne, Paul Lauzier, Joseph Tremblay, André-Albert Lavoie, Alphonse Lepage et Gabriel Rioux. Les porteurs du poêle étaient MM. A.-A. Thériault, Gérard Dechamplain, Emile D'Amours et Omer Bérubé. M. J.-B. Lavoie portait la croix.

M. Arsène Michaud dirigeait les funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

## Premier congrès général du Bloc Populaire au début de février

Le premier congrès général du Bloc Populaire Canadien aura lieu à Montréal, en l'hôtel Windsor, du 3 au 6 février prochain. Près de 500 délégués venant de tous les comtés de la province de Québec de même que de plusieurs comtés des provinces maritimes, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, assisteront à ces assises qui marqueront une étape importante dans l'histoire de ce nouveau mouvement politique.

Le but principal de ce congrès est l'étude du programme énoncé en octobre dernier à la radio par le chef du Bloc, M. Maxime Raymond, et l'adoption de vœux sur des points essentiels de la politique fédérale et provinciale. Par suite de la proximité d'élections générales tant au fédéral qu'au provincial, des problèmes de région viciant, des problèmes de région interne et d'organisation seront aussi discutés.

Dans un bulletin récent aux membres du Bloc, le secrétaire général, M. André Laurendeau, écrivait ceci: « Il faut regarder vers l'avenir, songer à l'adversaire et lutter contre lui, d'autant plus que nous sommes probablement à quelques mois des élections générales. Les autres partis tiennent des congrès pour s'élire un chef ou se choisir un programme. Nous avons l'un et l'autre. Alors pourquoi un congrès ? D'abord pour que chacun de nous prenne conscience de notre programme, de sa valeur, de son importance électorale. Dans une réunion plénière ou seront réunis tous ceux qui sont le Bloc, non seulement à Montréal et à Québec, mais dans chacun des comtés, nous étudierons ensemble ce programme et nous en préciserons le détail ».



Les fillettes sont souvent étonnées devant les actes de leur maman et dans les petites têtes une foule de questions se posent: « Pourquoi ça, maman ? » ou « Qu'est-ce que tu vas faire ? »

Et ainsi, tout le long du jour. C'est le cas de la jolie fillette ici représentée qui ne comprend pas pourquoi sa maman ferme le calorifère durant la journée. C'est que la maman tient compte des

conseils donnés par le ministère des Munitions et Approvisionnement et ferme, durant le jour, les calorifères ou les radiateurs des chambres afin d'économiser du combustible.

UNE COOPERATIVE PROSPERE

à Mont-Joli

Le 7 janvier, nous avons eu l'avantage d'assister à l'assemblée annuelle de la Société coopérative agricole de Mont-Joli, comte de Matane. Un grand nombre de cultivateurs, étaient présents à la réunion, dans le but de connaître les résultats obtenus au cours du dernier exercice financier, ce qui indique qu'ils s'intéressent aux affaires de leur coopérative et veulent se renseigner sur l'état de ses finances.

Après la lecture du bilan, quelques sociétaires posèrent à l'inspecteur des coopératives du Ministère provincial de l'Agriculture plusieurs questions pour avoir des éclaircissements sur certains items. Ensuite, la discussion s'engagea sur les affaires de la Société en général et sur quelques-unes de ses activités en particulier, mais tout cela n'avait d'autre objet que l'intérêt de la Société, car tout se passa dans le calme et l'ordre, et chacun a pu retourner chez lui satisfait des renseignements fournis au cours de la journée sur l'état financier de son association coopérative.

La Société coopérative de Mont-Joli est une coopérative d'achat et de vente. Elle fut incorporée en 1929 et réorganisée en 1932. Ses débuts furent modestes et assez pénibles, mais après avoir traversé les difficultés des premières années, elle s'achemina vite sur le chemin du succès et ne cesse de progresser depuis.

Après avoir essayé des pertes pendant les premiers exercices, elle commença à enregistrer des profits à son troisième ou à son quatrième bilan, et ses surplus devinrent plus importants d'une année à l'autre. Ainsi, après avoir réalisé un profit de 284.23 à la fin de janvier 1934, (premier surplus) elle enregistrait un de 10,050.95, le 4 octobre 1943.

Comme nous l'avons dit plus haut, la Société de Mont-Joli s'occupe de la vente et de l'achat des produits agricoles ainsi que de ceux dont les cultivateurs ont besoin pour l'exploitation de la ferme. C'est ainsi qu'elle fournit à ses membres des moulées, de la farine, des grains de semence, des insecticides, des engrais chimiques, de la ficelle d'engorgement et des tuyaux de drainage. Parmi les principaux produits de la ferme qu'elle manipule pour le compte des cultivateurs, mentionnons les animaux vivants, les pommes de terre, les légumes et les oeufs.

A part les transactions ordinaires faites avec ses membres et les producteurs de la région, elle a aussi transigé des affaires importantes, au cours du dernier exercice, avec plusieurs coopératives avoisinantes, ce qui indique que les coopératives de cette région s'entendent avec celle de Mont-Joli, non seulement dans l'expédition de leurs animaux vivants, mais aussi dans l'achat des marchandises qu'elles distribuent aux cultivateurs, en groupant leurs commandes pour pouvoir acheter à meilleur compte.

La ne se bornent pas les activités de la Société coopérative agricole de Mont-Joli, car depuis environ un an elle a ajouté un nouveau service à ceux qu'elle avait déjà, en établissant une moulange dans ses entrepôts. Elle fait donc, depuis ce temps, la mouture des grains et fabrique des moulées pour les cultivateurs de l'endroit et des environs. Ce département de la meunerie s'est rapidement développé au cours des douze derniers mois et promet de prendre encore de l'expansion avec les années à venir.

Au fur et à mesure que cette Société a progressé, le nombre de ses membres s'est accru et elle compte maintenant 172 actionnaires, ce qui veut dire que la plupart des cultivateurs de la paroisse en font partie et sont des coopérateurs convaincus de la nécessité de s'occuper de leurs propres affaires.

Les succès réalisés en ces dernières années par cette coopérative ont sans doute contribué à faire augmenter le nombre de ses membres en leur inspirant confiance dans l'entreprise. Les opérations du dernier exercice auront sans doute le même effet, puisqu'elles sont des plus encourageantes. En effet, le chiffre d'affaires et les profits nets se sont sensiblement améliorés comparativement à ceux de l'année précédente, ainsi que la situation financière de la Société.

Des ristournes sont payées aux sociétaires depuis la fin de 1939 et leurs montants augmentent d'une année à l'autre avec les progrès de la Société.

Nous souhaitons que l'on continue dans une aussi bonne voie, mais aussi en travaillant à l'avancement de la coopération bien comprise, par l'application pratique de ses principes.

Il nous fait plaisir d'offrir nos félicitations les plus sincères à tous les coopérateurs pour l'encouragement donné à leur coopérative en faisant affaires avec elle et en lui permettant par le fait même de réaliser d'aussi beaux

L'hon. THIBAudeau RINFRET JUGE EN CHEF DU CANADA

Ne fut jamais ministre ni député

OTTAWA. (P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé, le 7 janvier, la nomination du juge Thibaud Rinfret, comme juge en chef au Canada, en remplacement de sir Lyman P. Duff, qui a pris sa retraite, hier, à l'âge de 80 ans.

Le nouveau juge en chef fut nommé au Banc en 1924. Il est âgé de 64 ans. Avant sa nomination à la cour suprême, il y a 20 ans, il avait été deux ans membre de la cour supérieure de la province de Québec.

Au cours de ces dernières années, il fut le collaborateur assidu de sir Lyman, qui le consultait fréquemment à voix basse lorsqu'il était sur le Banc sur des points de droit soulevés par les avocats argumentant devant eux.

Le juge Rinfret est moins loquace que sir Lyman et il parle lentement et avec netteté. Il manie l'anglais et le français avec une égale facilité et ses jugements se font remarquer par leur clarté et leur concision.

Il débute dans la pratique légale à St-Jérôme, puis il se transporte à Montréal, où il se spécialisa dans les questions de corporations et le droit municipal.

En 1906, il se présenta comme candidat libéral dans Terrebonne, lors d'une élection fédérale, mais il fut défait. Ce fut sa seule aventure dans le domaine politique.

OTTAWA. — BUP — L'hon. Thibaud Rinfret a prêté serment mardi dernier, 11 janvier, comme juge en chef de la Cour suprême.

On croit que le juge Wendell Farris, de la Cour suprême de la Colombie Canadienne, sera nommé pour combler la vacance créée par la démission de sir Lyman Duff.

Le juge Rinfret est le neuvième juge en chef de la Cour suprême depuis la Confédération. Le premier Canadien français qui occupa ce poste fut le juge Elzéar Taschereau, de 1903 à 1906.

Le juge en chef Thibaud Rinfret présidera la Cour suprême pour la première fois à la session qui s'ouvrira le 1er février. Le juge H. H. Davis nommé à la Cour suprême en 1835, devint juge puisné.

Ciano, gendre de Mussolini et ex-ministre, a été exécuté avec d'autres chefs fascistes trouvés coupables comme lui de trahison

LONDRES. (BUP). — Le comte Galeazzo Ciano, gendre de Benito Mussolini et ex-ministre des Affaires étrangères qui aida à établir l'empire fasciste, est mort le 11 janvier devant un peloton d'exécution à Vérone.

Il avait été trouvé coupable de haute trahison moins de 24 heures plus tôt. Il était traîné devant le peloton d'exécution peu de temps avant neuf heures, mardi matin.

Sainte-Luce

Mort de M. Xavier Côté. — Le 29 décembre est décédé un des plus vieux citoyens de notre localité, M. François-Xavier Côté, époux de feu Adélaïde Plante, à l'âge de 83 ans.

Les funérailles de M. Côté ont eu lieu le 31. Malgré l'inclemence de la température, une foule nombreuse a tenu à prouver son estime pour le regretté disparu et sa sympathie pour la famille éprouvée en assistant aux funérailles.

La levée du corps fut faite par M. le curé, qui chanta le service. M. l'abbé Beauchemin, vicaire, assista au choeur de l'orgue.

M. Côté laisse pour le pleurer six fils, MM. Séverin, de Ste-Luce, Joseph, David, Zénon, de Mont-Real, Émile, de Rimouski, Jean-Baptiste, de Ste-Luce, et sept filles: Mme Bernard Caron (M. Louise), Mme Eugène Girard (M. Luce), de St-Denis, Mme Ep. Gauthier (M. Rose), de Ste-Angele, Mme Edmond Dumas (Blanche), de St-Denis, Mme Clément Côté (Aurore) et Mlle Eva Côté.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Willie Paquet, entrepreneur de pompes funèbres.

À la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Statistiques. — Il y a eu au cours de l'année, en notre paroisse, 44 baptêmes, 19 mariages, 20 sépultures.

Conseillers. — À la session municipale du 12 janvier, MM. Napoléon Fréchette et Hermine Bouillon ont été réélus conseillers. M. Philippe Duroy remplace M. Léo Ross. Les deux autres conseillers sont MM. Samuel Despres et J. Dumont.

Lac-au-Saumon

À sa dernière réunion, le conseil municipal a voté une résolution obligeant les magasins à fermer désormais leurs portes le mardi et jeudi de chaque semaine. Chaque infraction au règlement sera passible d'une amende.

Marguilliers

St-Jean l'Évangéliste — M. Lucien Bélanger a été élu marguillier en remplacement de M. J.-A. Leblanc. Les autres marguilliers du banc sont MM. Isidore Leblanc et Frs Johnson.

St-Luc de Matane. — M. Arthur Marquis a succédé à M. Delphin Murray, démissionnaire.

Pernicieux optimisme

OTTAWA. — (P.C.) Une « terribile déception » attend ceux qui prennent avec optimisme la tournure de la guerre et s'attendent qu'elle finisse dans un avenir rapproché, et un tel optimisme n'est pas seulement « extrêmement mauvais », mais certainement « extrêmement dangereux », a déclaré, mardi, lord De La Warr, président du conseil des recherches agricoles du Royaume-Uni.

L'avenir réserve des batailles encore plus grandes et des pertes plus considérables « que celles que nous avons vues », dit-il en adressant la parole à la Chambre de Commerce des Jeunes de la capitale.

Opinions en liberté

BRACKEN UN HOMME PRATIQUE

« M. Bracken n'est pas un fabricant d'expériences qui nous glisse avec précaution vers le socialisme à l'état comme M. King, ou qui nous y verse brusquement comme M. Coldwell; c'est un homme de bon sens qui ne croit pas que l'État doit devenir l'intrus de tous les Canadiens, avec des fonctionnaires pour les confesser ».

Ainsi s'exprimait récemment M. Louis D. Durand, C.R., de Trois-Rivières, dans une quatrième causerie prononcée sur un réseau de postes privés.

M. Durand a mis ses auditeurs en garde contre « ces réformateurs qui prétendent faire le bonheur de tous en les menant par la bride, et celui des cultivateurs en particulier en les faisant conduire sur leurs terres par des commis de bureau qui ne sauraient pas distinguer un épi d'orge d'un épi de blé ».

Le Canadien français est un réaliste qui, en matière politique, a les deux pieds solidement posés sur le sol, mais jamais la tête perdu dans les nuages, dit-il. Il n'aime pas que ses actes soient dictés par une nuée de fonctionnaires irresponsables. M. King lui en a jusqu'ici trop imposé, d'ces gaisillards-là, pour qu'il songe à aider la C.C.F. à en multiplier le nombre par cent et par millier et à nous imposer une armée de contrôleurs, de vérificateurs, d'inspecteurs et d'espions, payés pour le monde pour moucher tout le monde.

Ce que M. Bracken veut donner aux cultivateurs et aux ouvriers canadiens, poursuit M. Durand,

ARRIVEE DE BLESSES A MONTREAL LE JOUR DES ROIS

Le spectacle rend la foule moins exhubérante

MONTREAL. — Un long train de blessés, l'un des deux qui ramenaient dans leurs foyers des soldats blessés après avoir traversé l'Atlantique à bord du Lad Nelson, est entré en gare Bonaventure, le 6 janvier, alors que Montréal avait revêtu sa plus belle parure de neige pour les accueillir.

Les citoyens de notre ville commencent, semble-t-il, à se rendre compte que les événements de ce genre ne sont pas des occasions pour faire du bruit ou pour extérioriser tout haut des sentiments très naturels. La foule de plusieurs centaines de personnes, est restée plus tranquille pendant que le train entrain en gare et surtout pendant que l'on procédait au transfert dans des ambulances de certains blessés qui ne peuvent encore marcher.

Le nombre des civières était plus grand que jamais, et c'est probablement ce qui a refroidi l'enthousiasme de ceux qui allaient à la gare Bonaventure pour leur joie de voir ce retour d'un parent ou un ami. Les ambulances militaires ont avancé sur l'immense quai de la gare dès l'arrivée du train et tous leurs déplacements se sont faits silencieusement à la faveur du tapis de neige qui recouvrait les routes aux environs du train.

Un autre train, rempli de blessés lui aussi, a traversé Montréal sans s'y arrêter, car les hommes qu'il a à son bord demeurent dans l'ouest canadien, et c'est là seulement qu'il s'arrêtera.

Parmi les Canadiens français qui sont débarqués à Montréal, et qui font partie du district militaire No 4 (région de Montréal) il n'y avait qu'un officier, le major Raoul Audelet, qui a perdu les deux mains au cours de manœuvres en Angleterre. Membre du régiment de la Chaudière, le major Audelet n'avait des grenades à main lorsque l'une d'entre elle lui éclata dans les mains. Le major Audelet est membre du corps dentaire et demeure au No 2210 de la rue Université. Il était autrefois depuis 11 mois.

Les autres Canadiens français sont le sergent R. Roy, le caporal C.-H. Daigneault, le grenadier J. Champagne, les soldats A. Ducharme, V. Gamache, A. Lalumière, A. Millette, et R. Roussin.

DE CERTAINES HABITUDES DES BEBES

Les bébés prennent souvent la dangereuse habitude de sucer leur pouce. Les parents doivent de tout leur pouvoir tenter de révenir cette habitude, ou de la détruire.

Si cette mauvaise habitude se prolonge, l'ossature de la bouche peut se déformer, ce qui ne se présente pas dans tous les cas, mais assez souvent pour qu'il soit nécessaire d'y veiller.

Le pouce peut être aussi le véhicule de germes dans la bouche de l'enfant, et cela seul devrait être suffisant pour condamner cette habitude; sans compter les déformations faciales qu'elle peut faire subir à l'enfant.

Les os d'un bébé sont mous et

c'est une politique de bon sens. Voici comment s'exprime le chef du parti progressiste-conservateur au sujet de l'agriculture: « Il n'est pas juste que les cultivateurs de ce pays continuent de travailler de plus longues heures et de recevoir moins de revenus pour leur rude labeur que ceux qui sont engagés dans d'autres entreprises. Cet état de choses ne doit être un honneur pour notre pays. Il peut et doit être corrigé, dans le meilleur intérêt du Canada ».

L'habitant canadien-français qui écoute cela, commente le conférencier, et qui entend M. Bracken formuler un programme agricole détaillé, pratique et réalisable, n'est pas pressé en fait, de se jeter dans les bras de la C.C.F.

Pour les ouvriers, M. Bracken prévoit la garantie de la liberté d'association; la convention collective obligatoire, si nécessaire; la reconnaissance forcée de l'Union choisie par eux; leur protection contre l'injustice des patrons et contre l'exploitation des chefs d'union; l'encouragement des comités de patrons et d'ouvriers; des congés payés; un système compréhensif de conciliation; et finalement un affaiblissement des relations ouvrières.

M. Bracken veut aussi protéger le petit marchand et la petite industrie contre les trusts et les monopoles qui fixent les prix. Etant donné l'extrême importance des prochaines élections fédérales, termine M. Durand, les Canadiens français ont le devoir de ne pas éparpiller inutilement leurs votes. Tous les adversaires du gouvernement King devraient se grouper autour de M. Bracken qui seul a la force et la volonté de donner au Canada un régime de liberté et de bon sens.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHÉS.

BEURRE

Le cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en l'empis de Guerre. Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de la beurrierie, en entrepôt, dans les neuf principales villes du Canada, se totalisaient, le 1er janvier 1944, à 30,431,623 livres, comparativement à 12,639,588 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 17,792,035 livres sur 1943.

Lundi matin, le 10 janvier 1944,

Rotarymouiski

PROCHAIN DEJEUNER. — Le onzième sera George Robinson. Il a choisi comme sujet: « La finance d'un club Rotary ».

Auguste Dubé devra prononcer la causerie de cinq minutes sur les trois principaux événements de la semaine.

POUR SE FAMILIARISER AVEC LE ROTARY.

10. Quelles sont les conditions d'admission pour devenir membre actif d'un Rotary Club? Peut être membre actif tout homme majeur jouissant d'une honoralité indiscutable et qui est:

- soit propriétaire, associé, administrateur délégué ou directeur d'un affaire sérieuse et de bonne réputation;
soit investi, dans une société sérieuse et de bonne réputation, de pouvoirs directoriaux lui permettant d'engager les fonds de la société;
soit installé en qualité d'agent local ou de chef de succursale d'une affaire sérieuse et de bonne réputation, dans laquelle il jouit de pouvoirs directoriaux;
ou encore qu'il exerce une profession libérale dûment reconnue et dans laquelle il jouit d'une bonne réputation.

pliables: une pression légère mais constante peut nuire à leur croissance. Quoique la pression exercée par la succion du pouce soit très légère, elle provoquera, si elle persiste assez longtemps, une déformation des incisives du haut, et empêchera les autres dents de pousser normalement.

Il est vrai qu'une fois prise, cette habitude est difficile à détruire. Il est impossible de raisonner un bébé; on devra alors employer des moyens mécaniques pour empêcher la succion du pouce.

Les mères doivent s'ingénier à combattre cette habitude dès qu'elles s'aperçoivent de son existence, sachant bien que plus une habitude est enracinée, plus elle est difficile à combattre; tout adulte sait cela.

Un bon moyen de faire passer cette habitude à un jeune enfant est de lui enlever le bras dans un épais carton, de l'épaule au poignet. Ce tube de carton doit être assez souple pour permettre à l'enfant de plier légèrement le coude, mais pas suffisamment pour pouvoir rejoindre sa bouche avec son main. Ce tube protecteur peut être fixé aux manches de son vêtement par des épingles de sûreté. Ce moyen donne toute liberté aux mains et aux bras tout en empêchant l'enfant de porter son pouce à sa bouche.

Table with 2 columns: Product name and Price. Includes items like 'le prix du beurre No 1 pasteurisé', 'FROMAGE', 'POULETS ABATTUS', 'OEUFS', 'VEAUX ABATTUS', 'POULETS ABATTUS', 'DINDES', 'DINDES ABATTUES', 'DINDES ABATTUES', 'PORCS LIVRES ABATTUS'.

le prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 35¼c. la lb.

FROMAGE: Une ordonnance émise le 23 décembre 1943, par l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage « Cheddar » sur notre marché domestique.

POULETS ABATTUS: Nous tenons à signaler qu'en vertu de l'ordonnance No A-752 de l'Administrateur des produits laitiers, le prix de remise, aux producteurs, pour le fromage de première qualité, demeure fixé à 20c. la livre, f.a.b., point d'expédition de la fabrication.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

POULETS ABATTUS: Les arrivages excèdent la demande domestique. Toutefois, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribueront à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

POULETS ABATTUS: Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.



1½ tasse farine 1 c. à soupe shortening ¼ c. à thé sel 6 c. à soupe fromage râpé 2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic' (Lorsqu'à moitié cuite, placez un carré de fromage sur la brioche pour plus de saveur)

Tambien ensemble les ingrédients secs et incorporez le shortening. Mélangez légèrement le fromage, puis ajoutez le lait peu à peu. Abaissez sur planche enfarinée à ½ pouce d'épaisseur. Découpez avec petit emporte-pièce à brioche. Cuisez à four chaud (475°F.), 12 à 15 minutes. Donnez 12 brioches.

LA 'MAGIC' ASSURE UNE CUISSON PARFAITE

FABRICATION CANADIENNE

CONTAINS NO ALUM

Large advertisement for Vicks Vapo-Rol. Text: 'IL Vous Soulage Agréablement de l'enclenchement, des étournelements et des souffrances Du RHUME de CERVEAU'. Includes an image of a person using the product.

Assemblée des Fermières à St-Ulric

Samedi, le 18 décembre dernier, se tenait sous la présidence de Mme J.-Ble Roy, la dernière assemblée du cercle des fermières de Saint-Ulric de Matane.

M. le curé Philippe Berger et l'agronome Langlois étaient présents. Ce dernier entretint les fermières sur l'éducation professionnelle des filles et fils de cultivateurs.

Le but principal de cette assemblée était l'élaboration du programme pour activités 1942. Nous connaissons maintenant ce programme pour activités 1944. Nous avons tous sincèrement et à l'honneur de ces fermières, qu'il est très bien élaboré et substantiel.

En plus des arts domestiques à confectionner, en plus des plats appétissants à présenter mensuellement et en plus de la préparation aux expositions, on a voulu donner encore plus de vie au cercle en désignant pour invitation future plusieurs conférenciers compétents, tels que MM. Philippe Berger, ptre, curé, Lucien Roy, ptre, vicaire, l'agronome de la division Matane, le directeur de l'Unité Sanitaire, le Dr Marcel Huot, M. Lucien Gagnon, inspecteur d'école, M. Georges Lamoignon, agronome spécial, M. Médéric Chalifour, spécialiste en horticulture, M. Albert Roy, spécialiste en aviculture, Mme Raoul Lévesque, présidente du cercle des fermières de Matane, et Mlle Gendron, institutrice.

A la suggestion de leur agronome, les Fermières ont accepté d'embellir l'idée de consacrer à l'étude religieuse, environ 15 minutes à chaque assemblée. Cette étude se fera dans la revue diocésaine « Le Centre » et sous la direction de leur dévoué curé.

Nous offrons aux Fermières de St-Ulric nos plus sincères félicitations pour un tel programme d'activités et nous les prions d'accepter, à l'occasion du Nouvel An, nos vœux de succès et à chacune d'elles une bonne et heureuse et sainte année.

(Communiqué)

Cap-Chat

Accident. — M. Gonzague Roy, de Cap-Chat, a été victime, ces jours derniers, d'un accident au camp de M. Edouard Gagné, de Grande Rivière Sainte-Anne. M. Roy, qui travaillait en forêt, eut une jambe et des côtes fracturées par un arbre qui s'abattit sur lui. Il fut transporté à l'hôpital de Sainte-Anne des Monts où son état est satisfaisant.

Trois-Pistoles

La Congrégation de la Sainte Vierge a Trois-Pistoles compte trente-six ans d'existence. Cette année encore, la fête de l'Immaculée-Conception a donné lieu à de grandes manifestations religieuses de la part des Congréganistes en l'honneur de la Sainte Vierge.

A 7 heures du soir, M. le curé Aelara Richard, v.l., présida une imposante cérémonie au cours de laquelle 58 nouveaux membres furent admis, dont 33 pères de famille et 25 jeunes gens.

La consécration à la Sainte Vierge fut lue, au nom des nouveaux membres, par M. Anard Desrosiers et, au nom des anciens, par M. Epiphane Litalien, prêtre des approbationistes. Il y eut ensuite procession de la Sainte Vierge. M. Hervey Larrivière, prêtre actuel de la Congrégation, portait la bannière suivie des congréganistes tenant chacun un cierge allumé. Venait ensuite la croix de procession et le clergé.

Au retour, les anciens et les nouveaux congréganistes récitèrent les Laudes de l'office de la Sainte Vierge.

M. le curé adressa ensuite la parole. Notons en passant que ce dernier célébrait, ce jour-là, ses noces d'or de congréganiste.

Le tout se clôtura par le salut solennel au Très Saint Sacrement, la chorale des hommes et la petite maîtrise, sous la direction du Révérend Frère Adolphe, fr. S. C., chantèrent, à cette occasion, deux cantiques tandis que le chant de la procession et du salut fut exécuté par la foule.

Au chœur, outre les enfants et les Frères du Sacré-Coeur, on remarquait la présence du Révérend Père Ange, capucin, du monastère de Cacouna, des abbés Ludger D'Amours, professeur au séminaire de Rimouski, et Gérard Marquis, 1er vicaire de Trois-Pistoles.

M. l'abbé Aubin Fougères, aumônier de la Congrégation, dirigeait la cérémonie.

Padoue

Le 4 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Marie-Louise Larue, épouse de M. Pierre Imbeault, décédée le 31 décembre, après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Elle était âgée de 55 ans. Son service fut chanté, à 9 heures, par M. l'abbé J.-T. Dumas, curé de la paroisse. Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté à ses funérailles qui furent des plus imposantes. Les porteurs étaient MM. Jos. Larue, Georges Fournier, Paul Fournier, Hervé Fournier, Philippe Imbeault, Ernest Imbeault et Arsène Imbeault.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Pierre Imbeault, ses filles Mme Georges Fournier (Alphonse), de St-Ulric, Mme Philias Ouellet (Alma), de Price, Mme Yacinthe Gagnon (Alphéda), de St-Adelme, Mme Paul Fournier (Jeanne), de Baie-Comeau, Mme Gérard Ouellet (Germaine), de Dufaultville, Mme Hervé Fournier et Mlle Rolande Imbeault, de Padoue; ses fils: MM. Philippe Imbeault, de Chicoutimi, Arsène, Omer et Roland Imbeault, de Padoue; ses gendres MM. Georges Fournier, de St-Ulric, Paul Fournier, de Baie-Comeau, Philias Ouellet, de Price, Yacinthe Gagnon, de St-Adelme, Gérard Ouellet et Hervé Fournier, de Padoue; ses bruns: Mme Philippe Imbeault, de Chicoutimi; ses frères, M. Jos. Larue, de Causapscal, et M. Emile Larue, de Padoue; sa sœur Mme Evangéliste Dumas, de St-Moise; ses belles-sœurs Mme Jos. Lévesque (Jeanne Imbeault), de Montréal, Mme Jos. Rochon (Sophie Imbeault), Mme Alexandre Chassé (Philomène Imbeault), de Montréal, Mme Jos. Larue, de Causapscal, et Mme Emile Larue, de Padoue; ses beaux-frères MM. Eugène Imbeault, de Padoue, Antoine Imbeault, de Montréal, Elzéar Imbeault, de Ste-Paula, et M. Félix Imbeault, Baie-Comeau.

La famille en deuil a reçu plusieurs marques de sympathies, auxquelles nous joignons nos sincères condoléances.

étaient à St-Ulric à l'occasion de la fête du 1er de l'An.

Saint-Moïse Station

Le soldat Lionel Bellavance, de Kiska, salue ses parents et amis de St-Moise.

Mlle Lucienne Mockell, d'Ortawa, a passé une quinzaine parmi ses parents et amis.

Le soldat Fernand Théberge, nous a quittés pour retourner au camp de Valcartier.

MM. P.-A. Gendron, Philippe Briand et Gaston Gendron sont partis pour Baie-Comeau.

M. Arthur Bellavance, soudeur, de Sorel, a passé le congé des fêtes chez sa mère.

M. Albert Morin nous a quittés pour aller travailler à Québec.

Mme Jos. Fraser, de Ste-Florence, était de passage à St-Moise récemment.

MM. Robert et Bertrand Lévesque sont partis pour travailler à Sorel.

Sayabec

Mlle Rachel, Andréa et Rose-Alma Deschênes, de Montréal, sont en visite chez leur père, Dr Ls-M. Deschênes.

M. G. R. Rodrigue, de Montréal, est en visite dans sa famille.

M. et Mme Arm. Bourgeois sont retournés à Québec, après avoir assisté aux funérailles de M. Antoine Poirier, père de Mme Bourgeois.

Mlle Cécile Rioux, G.M.E., du San. St-Georges de Mont-Joli, chez son père M. Ant. Rioux.

M. Alph. Rioux, de St-Romuald, chez son fils M. Ls-Ph. Rioux.

M. et Mme Alphonse Beaulieu, de Rimouski, ont visité leurs parents ces jours derniers.

Mlle Rose Tremblay, de Nazareth, est en visite chez M. Pierre Tremblay.

M. et Mme Raymond Guité, qui ont passé quelques jours chez Mme J.-E. Bellavance, sont retournés à Carleton.

M. et Mme Alfred Pearson et leurs enfants, de Rimouski, étaient en visite chez Mme J.-Ble Pearson dernièrement.

Après avoir passé les fêtes dans leur famille, Mlles Yvette Beaulieu, Jeanne-M. Bossé et Marie-P. Savard sont retournées à l'École Normale de St-Pascal; Mlles Marie-P. Pelletier, Pierrette Chassé, Jeannine Joubert, Gertrude Ross, Jeanne d'Arc et Germaine Bossé, Thérèse Verreault, toutes à Rimouski chez les Dames Ursulines; au séminaire de Rimouski sont retournés MM. Claude et Marcel Parent, Georges-H. Tremblay, Roger et Louis-M. Verreault, J.-Paul Gagnon, Henri et Marc Saucier, Germain Savard, à Chambly Bassin.

Olivier Siding

Nous avons eu, cette année, la messe de minuit dans notre nouvelle église. L'autel était illuminé avec éclat et les sapins qui entouraient l'Enfant Jésus, étaient décorés de neige et d'étoiles brillantes. La messe fut célébrée par M. l'abbé Camille Leclerc, curé de Kedgwick. Le chant était sous la direction de M. Claude Gagnon, et la musique exécutée par Mme Patrick Guérette, d'Edmundston. La quête fut faite par MM. Arthur Coulombe et Georges Caron.

Sont venus à l'occasion de Noël M. et Mme Edgar Leblanc, de Lagranda, chez M. Ed. Dufour, père de Mme Leblanc; M. et Mme Patrick Guérette, d'Edmundston, chez M. P. Guérette; MM. Omer et Adélar Tremblay, militaires, chez M. Paul Tremblay, leur père; MM. Joseph et Johnny Léonard, chez leur père, M. F. Léonard; sont allés en visite en dehors: Mlle Lorette Gagnon, institutrice, chez son père à Drummond; M. et Mme Louis Lévesque à St-Moise, chez M. Jos. Lévesque et M. Alexandre Marin; M. et Mme J.-M. Dufour, à Campbellton; Mlle Rita Guérette à Menerval; chez M. G. Thibeault; MM. Ernest Clavet, Yvon Dufour et Mlle Thérèse Dufour, à Lauvrière, chez ses amis; Mlle Anita Guérette, chez ses grands-parents, à Kedgwick.

Dimanche nous avons eu une soirée de bingo, vente de gâteaux, de paniers etc., etc. Les recettes ont dépassé les espérances.

Le premier de l'an, a été baptisé Omer-Clarence, enfant de M. et Mme Francis Aubé.

Capucins

M. Adalbert Roy, employé civil, est retourné à Québec, après avoir passé quelques jours chez son père M. Jean-Ble Roy.

M. Julien Dion est allé en voyage d'affaires, à Québec et à Montréal.

Mme Napoléon St-Laurent est allée à St-Vallérien, en visite chez son frère M. l'abbé Adélar Ouellet.

M. Achille Caron, père, est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Wilfrid Beaulieu est revenue dans sa famille après quelques mois de travail à Maniwak.

Mlle Laurette Beaulieu est de retour d'une promenade, d'une semaine passée à Québec.

Les soldats Armand St-Laurent et Gérard Mongeon, de Québec,

LES BACTERIES DANS NOTRE BOUCHE

Si l'on pouvait examiner l'intérieur de sa bouche avec l'aide d'un microscope, on serait probablement tout à fait horrifié!

Il est prouvé que dans une bouche mal soignée existent approximativement 800,000,000 de bactéries! Pensez bien à cela: HUIT CENT MILLIONS!

« Il est heureux que les bactéries soient si petites, n'est-ce pas? » disait quelqu'un à ce propos.

C'est vrai! Mais même les plus petites choses peuvent causer de bien grands ennuis. Les bactéries sont à l'origine de toutes les maladies infectieuses.

Dans une bouche propre, bien tenue, il existe seulement de cinq à huit millions de bactéries en permanence. Il y a une grande différence entre ces quelques millions et huit cent millions. — et c'est beaucoup plus sûr pour le propriétaire de la bouche.

Comment les bactéries peuvent-elles si rapidement se multiplier dans la bouche? Vivent-elles déjà chez les enfants naissants? Non, les bébés naissent sans aucun germe dans la bouche, mais moins de six heures après leur naissance, il s'y trouve déjà beaucoup.

Madame Brailovsky-Lounkevitch, de l'Institut Pasteur de Paris, publia en 1915 les résultats de ses études sur ce sujet. Elle découvrit dès la sixième heure de la vie jusqu'à l'âge le plus avancé et même jusqu'à la mort, des streptocoques, — un genre spécial de bactérie qui représente à peu près cinquante pour cent de la population microbienne de la bouche. Elle y trouva également bien d'autres types de germes très variés. Ordinairement, si les dents sont brossées et maintenues propres et en bonne santé, si les tissus des gencives sont aussi conservés sains, les microbes qui vivent dans la bouche, en nombre minimum, causent peu de dégât.

Quand, cependant, les dents et les gencives et la gorge ne sont pas en bonne condition de santé, les microbes, en nombre maximum, sont une constante menace pour la santé et même pour la vie.

Il est impossible de débarrasser la bouche entièrement de ces microbes. Mais il est nécessaire de faire en sorte que leur nombre soit aussi réduit que possible.

Il n'y a pas lieu d'attendre que les dents apparaissent dans la bouche de l'enfant pour prendre les précautions qui assurent sa propreté. Un tout petit bébé doit avoir sa bouche très soigneusement nettoyée, selon les instructions du médecin, avant tout allaitement, qui doit être lui-même précédé d'un lavage du sein par la maman. De ce moment jusqu'à ce que les premières dents apparaissent, chaque jour, la bouche devra être lavée. Dès que l'enfant grandit, la règle rigoureuse du nettoyage des dents chaque matin, au lever, et chaque soir, au coucher, doit être soigneusement établie. Il est mieux, chaque fois que la chose est possible, d'ajouter à cette pratique le nettoyage des dents après chaque repas.

Une autre habitude qui doit être prise est la visite régulière au dentiste dès le très jeune âge et durant toute la vie.

Du nombre plus ou moins grand de bactéries, de microbes d'espèces variées, qui existeront dans notre bouche découleront plus ou moins rapidement la carie de nos dents, la perte des dents, l'empoisonnement plus ou moins lent de tout notre système, la diminution de notre santé, la possibilité de souffrir de toutes sortes de maux et peu à peu le raccourcissement de notre vie.

Saint-Luc de Matane

Don à la paroisse. — M. le curé Laviole, de Saint-Luc de Matane, a annoncé que la Compagnie Price Brothers vient de souscrire un montant de \$2,500 pour aider aux réparations de l'église et du presbytère de sa paroisse. Il remercie bien cordialement la compagnie de sa grande générosité et tout spécialement M. le colonel Jones, président général, M. Léopold Hamel, gérant local de Matane, et l'hon. Onésime Gagnon qui ont reçu et appuyé sa demande.

Mme Paul Fournier, de Ste-Anne-des-Monts, chez son père Pierre Pouliot.

MM. et Mmes Urqel et Joseph St-Pierre, de Cap-Chat, et leurs fils Jean-Claude, Noël et Sylvio, chez Arthur St-Pierre.

M. et Mme Philippe St-Pierre, de Cap-Chat, et leur fils Georges, chez Lionel Ouellet.

Mariage. — Le 3 janvier, M. Diogène Laviole conduisit à l'autel Mlle Angélique Bouchard, de Méchins, M. Horace Laviole accompagnait son fils, et M. Ernest Bouchard accompagnait sa fille.

Accident. — Paul St-Pierre s'est cassé les doigts de la main droite. Il se rétablit assez bien.

LE ROLE DES DENTS

La question: Quel est le rôle des dents? Il est ordinairement répondu: « Mastiquer ». Mais ce n'est là qu'une des nombreuses fonctions des dents, quoique la mastication soit, certes, la plus importante.

Durant toute la vie, les dents sont essentielles à la santé et au bonheur. Elles aident à prononcer clairement, elles contribuent à l'apparence physique en conservant à la figure des traits normaux, et elles accomplissent la première phase de la digestion.

Les dents d'enfant ou incisives, — quatre en haut et quatre en bas — servent à couper ou à mordre dans les aliments. Après qu'elles ont percé, elles deviennent tranchantes. Derrière les incisives, se trouvent les canines, dents pointues faites pour déchirer, chose très importante pour les peuples primitifs. Les prémolaires, derrière les canines, et les molaires, les dents d'en arrière, sont destinées à broyer et à mâcher.

Connaissant ces différentes fonctions, il est intéressant d'étudier la disposition et la forme des dents. Les dents d'une personne normale sont disposées en forme d'arche. L'arche du haut est légèrement plus grande que celle du bas, afin que les dents du haut s'emboîtent dans celles du bas, les incisives du haut couvrant la partie supérieure des incisives du bas. Cette disposition des incisives permet l'action de couper dont il a déjà été fait mention. Lorsque les mâchoires se referment, les incisives du haut croissent avec celles du bas comme les lames d'une paire de ciseaux.

Les molaires, ou dents d'en arrière, ont une surface large et inclinée faite pour broyer et qui glisse sur la surface de la molaire opposée, au cours de la mastication. L'extraction d'une molaire n'implique pas seulement la perte de cette dent, mais aussi la perte de l'utilité de la dent opposée. Conséquemment, quand une dent doit être extraite, elle doit être remplacée par un pont.

La perte d'une dent a un autre mauvais résultat, le changement de position des dents adjacentes. Les dents voisines de celles qui ont été extraites, ne sont plus aussi solides et aussi serrées les unes contre les autres, et des particules d'aliments peuvent s'y loger. En plus, la dent opposée à celle qui a été enlevée, se déplace dans la cavité, de haut en bas ou de bas en haut selon le cas, et tout l'arrangement normal des dents est détruit.

Vous pouvez croire que se faire extraire une dent est peu de chose, mais enlever une lame à votre tondeuse de gazon, et vous constaterez que son utilité est grandement diminuée. C'est la même chose si vous perdez une, deux, ou trois molaires; la mastication ne se fait plus normalement et tout l'organisme peut s'en ressentir.

Les dents d'enfant ou incisives, — quatre en haut et quatre en bas — servent à couper ou à mordre dans les aliments. Après qu'elles ont percé, elles deviennent tranchantes. Derrière les incisives, se trouvent les canines, dents pointues faites pour déchirer, chose très importante pour les peuples primitifs. Les prémolaires, derrière les canines, et les molaires, les dents d'en arrière, sont destinées à broyer et à mâcher.

Connaissant ces différentes fonctions, il est intéressant d'étudier la disposition et la forme des dents. Les dents d'une personne normale sont disposées en forme d'arche. L'arche du haut est légèrement plus grande que celle du bas, afin que les dents du haut s'emboîtent dans celles du bas, les incisives du haut couvrant la partie supérieure des incisives du bas. Cette disposition des incisives permet l'action de couper dont il a déjà été fait mention. Lorsque les mâchoires se referment, les incisives du haut croissent avec celles du bas comme les lames d'une paire de ciseaux.

Les molaires, ou dents d'en arrière, ont une surface large et inclinée faite pour broyer et qui glisse sur la surface de la molaire opposée, au cours de la mastication. L'extraction d'une molaire n'implique pas seulement la perte de cette dent, mais aussi la perte de l'utilité de la dent opposée. Conséquemment, quand une dent doit être extraite, elle doit être remplacée par un pont.

La perte d'une dent a un autre mauvais résultat, le changement de position des dents adjacentes. Les dents voisines de celles qui ont été extraites, ne sont plus aussi solides et aussi serrées les unes contre les autres, et des particules d'aliments peuvent s'y loger. En plus, la dent opposée à celle qui a été enlevée, se déplace dans la cavité, de haut en bas ou de bas en haut selon le cas, et tout l'arrangement normal des dents est détruit.

Vous pouvez croire que se faire extraire une dent est peu de chose, mais enlever une lame à votre tondeuse de gazon, et vous constaterez que son utilité est grandement diminuée. C'est la même chose si vous perdez une, deux, ou trois molaires; la mastication ne se fait plus normalement et tout l'organisme peut s'en ressentir.

Les dents d'enfant ou incisives, — quatre en haut et quatre en bas — servent à couper ou à mordre dans les aliments. Après qu'elles ont percé, elles deviennent tranchantes. Derrière les incisives, se trouvent les canines, dents pointues faites pour déchirer, chose très importante pour les peuples primitifs. Les prémolaires, derrière les canines, et les molaires, les dents d'en arrière, sont destinées à broyer et à mâcher.

Connaissant ces différentes fonctions, il est intéressant d'étudier la disposition et la forme des dents. Les dents d'une personne normale sont disposées en forme d'arche. L'arche du haut est légèrement plus grande que celle du bas, afin que les dents du haut s'emboîtent dans celles du bas, les incisives du haut couvrant la partie supérieure des incisives du bas. Cette disposition des incisives permet l'action de couper dont il a déjà été fait mention. Lorsque les mâchoires se referment, les incisives du haut croissent avec celles du bas comme les lames d'une paire de ciseaux.

Les molaires, ou dents d'en arrière, ont une surface large et inclinée faite pour broyer et qui glisse sur la surface de la molaire opposée, au cours de la mastication. L'extraction d'une molaire n'implique pas seulement la perte de cette dent, mais aussi la perte de l'utilité de la dent opposée. Conséquemment, quand une dent doit être extraite, elle doit être remplacée par un pont.

La perte d'une dent a un autre mauvais résultat, le changement de position des dents adjacentes. Les dents voisines de celles qui ont été extraites, ne sont plus aussi solides et aussi serrées les unes contre les autres, et des particules d'aliments peuvent s'y loger. En plus, la dent opposée à celle qui a été enlevée, se déplace dans la cavité, de haut en bas ou de bas en haut selon le cas, et tout l'arrangement normal des dents est détruit.

Vous pouvez croire que se faire extraire une dent est peu de chose, mais enlever une lame à votre tondeuse de gazon, et vous constaterez que son utilité est grandement diminuée. C'est la même chose si vous perdez une, deux, ou trois molaires; la mastication ne se fait plus normalement et tout l'organisme peut s'en ressentir.

Les dents d'enfant ou incisives, — quatre en haut et quatre en bas — servent à couper ou à mordre dans les aliments. Après qu'elles ont percé, elles deviennent tranchantes. Derrière les incisives, se trouvent les canines, dents pointues faites pour déchirer, chose très importante pour les peuples primitifs. Les prémolaires, derrière les canines, et les molaires, les dents d'en arrière, sont destinées à broyer et à mâcher.

Connaissant ces différentes fonctions, il est intéressant d'étudier la disposition et la forme des dents. Les dents d'une personne normale sont disposées en forme d'arche. L'arche du haut est légèrement plus grande que celle du bas, afin que les dents du haut s'emboîtent dans celles du bas, les incisives du haut couvrant la partie supérieure des incisives du bas. Cette disposition des incisives permet l'action de couper dont il a déjà été fait mention. Lorsque les mâchoires se referment, les incisives du haut croissent avec celles du bas comme les lames d'une paire de ciseaux.

Les molaires, ou dents d'en arrière, ont une surface large et inclinée faite pour broyer et qui glisse sur la surface de la molaire opposée, au cours de la mastication. L'extraction d'une molaire n'implique pas seulement la perte de cette dent, mais aussi la perte de l'utilité de la dent opposée. Conséquemment, quand une dent doit être extraite, elle doit être remplacée par un pont.

nes contre les autres, et des particules d'aliments peuvent s'y loger. En plus, la dent opposée à celle qui a été enlevée, se déplace dans la cavité, de haut en bas ou de bas en haut selon le cas, et tout l'arrangement normal des dents est détruit.

Vous pouvez croire que se faire extraire une dent est peu de chose, mais enlever une lame à votre tondeuse de gazon, et vous constaterez que son utilité est grandement diminuée. C'est la même chose si vous perdez une, deux, ou trois molaires; la mastication ne se fait plus normalement et tout l'organisme peut s'en ressentir.

Georges MASSON COMPTABLE AGREE CHARTERED ACCOUNTANT 146 St-Germain, RIMOUEKI

CARTES PROFESSIONNELLES — Avocats —

GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C. E. Gilles Gagnon Immeuble de la Cie de Fourvoir, RIMOUEKI

CASGRAIN & TESSIER AVOCATS Ferrault Casgrain, C. E. Maurice Tessier, LL. L. RIMOUEKI

ARTHUR GENDREAU, LL. L. AVOCAT Immeuble Banque Provinciale, RIMOUEKI

ALPHONSE GARON, C. E. AVOCAT RIMOUEKI

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage, Rimouski

C. P. 720 T.É.L. 570 Bureau en fin de semaine à Amqui.

EUDORE COUTURE Notaire en droit NOTAIRE Immeuble de la Cie de Fourvoir, RIMOUEKI

GLEASON BELZILE NOTAIRE Concessionnaire de la Griffe de L. de G. Belzile (1835-1929) Edifice Banque Canadienne Nationale, RIMOUEKI P. Q.

LOUIS-LEO DOYON ARPENTIER-GEOMETRE Inspecteur-Forêtier Conseil Municipal de St-Germain, RIMOUEKI

Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN CHIRURGIEN Des Spécialités de Paris 114 rue St-Germain, RIMOUEKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et chirurgien, SPECIALITE: Médecine des enfants, 1904-1905. Avants-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 1 à 4, Vendredi-midi. Soirée: 7 à 9 heures. 146, St-Germain, RIMOUEKI

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Groupe Desrochers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUEKI

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUEKI P. Q. T.É.L. Rés. 639 T.É.L. Entrepôt 81

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN — SAINT-JACQUES BUREAUX: AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGLOIS MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL EDWARD TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. à MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES



LE TRAVAIL DE GUERRE EXIGE CET élément de vitalité

NULLE AUTRE CÉRÉALE NATURELLE N'EN POSSEDE LA VANT

Considérant la rareté de la viande aujourd'hui, les femmes avisées sont heureuses de savoir qu'un déjeuner de Quaker Oats donne aux membres de la famille qui travaillent fort une source abondante de l'élément principal de la viande... la protéine. Nulle autre céréale naturelle ne renferme une telle quantité de ce facteur essentiel à l'énergie et à la croissance. La farine d'avoine est plus riche que toute autre céréale naturelle en vitamine B1, requise pour des nerfs sains et pour l'énergie. Kein d'étonnant que des familles de plus en plus nombreuses disent que les délicieux déjeuners de grains Quaker Oats chauds sont indispensables à l'alimentation en temps de guerre.



QUAKER OATS

The Quaker Oats Company of Canada Limited

MAIS NON, NE CONTINUEZ PAS A "DROGUER"!

Pourquoi continuer à droguer avec des purgatifs violents, déprimants? Découvrez comme tant d'autres que ALL-BRAN KELLOGG est une méthode bien meilleure, plus facile à corriger la constipation que au manque du "volume" dans l'alimentation! ALL-BRAN KELLOGG s'attaque réellement à cette cause ordinaire de la constipation en procurant le "volume" nécessaire. Si c'est votre cas — essayez de manger une once de ALL-BRAN chaque jour, ou plusieurs muffins au ALL-BRAN. En boîtes de 2 grands ouverts chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.



Notes Locales

—Hiver incomparable. Bien que nous soyons rendus à la fin de l'hiver, il n'y a encore que très peu de neige, juste ce qu'il en faut pour faire d'excellents chemins, et le froid vivit est assez rare. Aucune bordée de neige n'a marqué le jour et la semaine « des Rois », comme il en tombe d'ordinaire à cette époque. Dans nos villes et de nombreux villages, les automobiles roulent encore, mieux qu'au printemps et presque aussi facilement qu'en été. Et les trains sont souvent surchargés de voyageurs. Ce va-et-vient constant, grâce aux moyens de communication rapide favorisés par la température, entretient un trafic insolite pendant la période de saison morte qu'est ordinairement le mois de janvier.

—M. et Mme Maxime Beaulieu et leurs fils Marcel et Robert, sont de retour de Montréal, où ils furent les invités de M. et Mme A. Bluteau. —M. et Mme C.-O. Beaulieu, de Matane, ont passé quelques jours à Rimouski, les invités de M. et Mme Ernest Beaulieu. —Mlle Louise Fournier, de Montréal, était de passage à Rimouski, la semaine dernière. —Mlle Aline et Françoise Langlois, de Ste-Luce, ont passé la fin de semaine en notre ville. —M. Pierrôt Tremblay, fils de M. P.-Emile Tremblay, marchand de Lucerneville, et Mlle Jeannine et Florence Marquis, filles de M. et Mme Charles Marquis, de Lucerneville, ont passé leurs vacances dans leurs familles, et ils sont maintenant retournés au couvent des Ursulines pour terminer leur année scolaire.

—M. Renaud et Roger Pilote, de la R. C. N. V. R., marine canadienne, sont retournés à London, après une promenade dans leur famille. —Mlle Lucile Pilote, g.m.g., est retournée dans la Gaspésie après un séjour dans sa famille. —M. et Mme Paul Ringuet, de Québec, et leur bébé Paris ont passé une semaine à Rimouski, à l'occasion des fêtes.

—Mme Victor Lepage et Mlle Ursule Lepage passent la semaine à Québec. Elles étaient au nombre des Rimouskiens qui ont assisté, lundi soir, au Palais Montcalm, au spectacle-chorégraphique de Mia Slavenska.

—Mlle Yvonne Lepage est retournée à ses études à Ste-Anne-de-la-Pocatière, après avoir passé les vacances des fêtes chez ses parents M. et Mme J.-Laurent Lepage.

—Mlle Claire Joly, de Montréal, est de retour d'un court voyage à Ottawa, où elle fut l'invitée de M. et Mme F. Joannisse.

—M. Jean Allaire, chef du Service de la perception à la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent, nous quittera au début de février pour aller demeurer à Montréal, où il doit prendre charge du secrétariat de la Chambre de Commerce. M. Allaire est à Rimouski depuis trois ans.

—M. Roland Paradis est retourné au séminaire de Sherbrooke après avoir passé les vacances des fêtes dans sa famille.

—Mlle Gaby Lemieux et Rita Tremblay, e.g.m., de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, ont passé la période des fêtes dans leurs familles.

—Mlle Gilberte Dallaire, de Silvery, est en visite chez des amis à Rimouski.

—Le Lieut Louis Vachon, des Fusiliers de Saint-Laurent, est en promenade chez ses parents M. et Mme S. Vachon.

—M. Yvon Caron, ancien portier du Séminaire de Rimouski, qui demeure depuis quelque temps à Montréal, est venu visiter ses parents de St-Marcellin et de Rimouski. Il est retourné à Montréal avec Mlle Berthe Berger.

—Mlle Gertrude Guy, de Québec, et M. Edmond Guy, du camp de Petawawa, sont venus passer la période des fêtes chez leurs parents M. et Mme Georges Guy, de Nazareth.

—Mme Perrault Casgrain a reçu à l'heure du thé, à l'hôtel Georges VI, jeudi, Mme Casgrain par la semaine prochaine pour Québec, où elle passera la fin de la session avec son mari l'honorable P. Casgrain.

—M. Odilon St-Laurent, de Trois-Rivières, était de passage en notre ville cette semaine.

—Mme A. Miewes, de Québec, passe quelque temps chez sa sœur Mme Gérard Cloutier.

—Mme Léopold D'Anjou est en voyage à Québec.

—Mlle Francine Simard est retournée au couvent de New-Castle après avoir passé ses vacances chez ses parents M. et Mme Gérard Simard.

—M. le juge Amedée Caron est parti pour Ste-Anne-des-Monts, où il siège, cette semaine, en Cour de Magistrat.

—M. et Mme Elisée Moreault, passent la semaine à Québec.

HOCKEY A L'ARENA

DIMANCHE LE 9 JANVIER

Le V.I.S. a reconquis le régime de Montmagny et nous avons eu l'occasion de voir la première belle partie de la saison, car le V.I.S. avait plusieurs nouveaux joueurs qui ont montré les avantages de leur équipe en enregistrant 11 points tandis que le régime n'en a compté que 2. L'arbitre officiel, Leonard Arsenault, les arbitres de ligne Haoul Filiion et Georges Theriault.

Alignement: V. I. S. Lanareville, Campbell, Bertrand, Cyr, Hebert, Bellemare, Piresseault, Lavoie, Hébert, Bouchard, M. royal, Latremouille, Grenier et Bouchard. Régiment de Montmagny: Alard, Lizotte, Roberge, Leblanc, Duval, Lapointe, Desrosiers, Gagnon, Murray, Chiasson, Léger, Cardinal, Frappier.

Punitions: 1<sup>re</sup> période: Bertrand, V.I.S.; 2<sup>e</sup> période: Bouchard, V. I. S., Murray, R.M., Chiasson, R.M.; 3<sup>e</sup> période: Bouchard L., V. I. S., Bertrand, V.I.S.

Points: 1<sup>re</sup> période: Hébert, V.I.S., Bellemare, V.I.S.; 2<sup>e</sup> période: Bouchard, V.I.S., Bellemare, V.I.S., Bouchard, V.I.S., Hébert, V.I.S.; 3<sup>e</sup> période: Bouchard et Hébert, V.I.S., Chiasson R.M., Hébert, V.I.S., Murray, R.M., Lavoie et Bouchard, V.I.S.

MERCREDI, 12 JANVIER

Pour la première fois de la saison, la R.C.A.F. de Mont-Joli a fait son apparition dans le domaine du hockey à Rimouski, pour rencontrer le Corps des Prévôts, partie qui a été très contestée et intéressante, car le score a été de 1 à 1.

L'arbitre officiel était l'officier pilote Slocot, du R. C. A. F. de Mont-Joli; les arbitres de lignes: le sergent Leonard Arsenault, R.C.M.P., et M. Georges Theriault, Alignement: R.C.A.F.: Sullivan,

UN NOUVEAU VILLAGE

Lisbourg est un joli village des Laurentides situé le long de la ligne du Canadien National, connu autrefois sous le nom de « L'Orphelinat ». Son nom a été formé des trois premières lettres de « Les Industries Scolaires », une industrie de l'endroit, auxquelles a été ajouté le mot « bourg ». Une école industrielle établie récemment à cet endroit remplace maintenant l'orphelinat.

Léo, Edmonds, Clute, Faught, Evans, Thibeault, Watters, Chamberlain, Baven, Lowe, Alanska, McDougall, Savaria, Bergeron.

Corps des Prévôts: Aquin, Louis, Blouin, R., Blouin, F., Desrosiers, Pelletier, E., Lajeune, Renaud, Tremblay, Gendron, Belzile et Gagnon.

Punitions: 1<sup>re</sup> période: R. Blouin, C.P., (2), Clute et Lavoie, Blouin, F. et Gendron, (C.P.)

2<sup>e</sup> période: Bergeron, R.C.A.F., Blouin F., Blouin, R. et Gagnon, d. C.P., Edmonds et Faught, du R. C. A. F.

3<sup>e</sup> période: Blouin, R. et Tremblay du C.P., Lefebvre, Watters, Thibeault du R.C.A.F.

Points: 2<sup>e</sup> période: Renaud, d. C.P., 3<sup>e</sup> période: Thibeault, du R.C.A.F.

Hockey Jockes

V.I.S. vs REG MONTMAGNY 9 janvier 1944

Il faut lancer souvent sur Lan-dreville pour réussir à lui compter un point.

Roberge était moins turbulent, sans doute parce qu'il y avait plusieurs poteaux.

Campbell et Bertrand: une vraie muraille.

Si plusieurs joueurs comprennent l'utilité d'un hockey sur la glace, il y aurait moins de punitions.

Lavoie était ce qu'il y a de plus rapide sur l'alignement du V.I.S.

Gagnon aurait bien voulu monter le score du Régiment de Montmagny.

Dix minutes avant la fin de la partie, c'était une blanche.

Murray et Chiasson ont soulevé les honneurs du club.

Le Régiment de Montmagny n'avait pas ce qu'on appelle le « Fighting Spirit ».

Les deux lignes d'avant du « George T. Davis », de la ligne maritime de Québec, étaient trop fortes pour nos gars.

R.C.A.F. vs CORPS DES PREVOTS 12 janvier 1944

Renaud, des Prévôts, a été le joueur le plus utile à son club.

Réal a sauvé plusieurs points.

Tremblay et Pelletier ne renforcèrent jamais le club des Prévôts.

Louis, tu ne mérites que des félicitations.

L'arbitre de la R.C.A.F. joue plus que son équipe.

Gendron fait son devoir.

A 62 milles de Montréal, Lisbourg est situé dans une région très recherchée des touristes. En quittant Shawbridge, le train du Canadien National traverse St-Sauveur et Morin Heights et dessert l'un des centres les plus recherchés des amateurs de ski.

Combien de milles parcourt une locomotive en un mois? C'est là une question qui est posée fréquemment, mais dont la réponse dépend de nombreux facteurs, parmi lesquels le type de la locomotive ainsi que le service auquel elle est affectée. Par exemple, des 2750 locomotives en usage au Canadien National une quarantaine parcourent mensuellement plus de 10,000 milles et quelques-unes d'entre elles ont même enregistré un total de 16,000 milles pour une période d'un mois. Ceci est un record si l'on considère que le volume des trains de voyageurs et de marchandises a considérablement augmenté depuis le début de la guerre.

EMPLOI DEMANDE

Garde-malade graduée ayant huit ans d'expérience prendrait cas privés, à domicile, ou autres. Salaire raisonnable au mois ou à la journée. S'adresser au Progrès du Golfe.

A LOUER

Logement de 4 pièces à louer. 2<sup>e</sup> étage, sur la rue St-Jacques, à Rimouski. S'adresser par lettre à Mme A. McKinnon, 6, rue Collin, Québec, P.Q.

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille désire emploi dans maison privée. Ouvrage général. Peut fournir bonnes références. S'adresser au Progrès du Golfe, Rimouski.

COURS PRIVÉS

Anglais, français, mathématiques, comptabilité, sténographie. P. Z. SAUNDON, 108, Notre-Dame, Rimouski.

POUR TROUVER VOTRE IDE

Allez dans les rues. Vous mariez-vous? Vous distrairiez-vous? Vous insouffrez-vous? etc. Raies parie de notre société et abonnez-vous au journal « Le Carnet Social » (\$1.00 pour un an). Organisation sérieuse, discrétion assurée. Nous avons desirons, et acceptons des membres de tout endroit du Canada et des Etats-Unis. Pour de tails complets, listes de membres et spécimen gratis du journal, en clure timbre et écrire au « Club National de Correspondance » Case Postale 1722, Québec.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE

EQUIPEMENT DE CAMP Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertes, lits, matelas, cable etc. Demandez nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent. M. Zagerman & Cie Limitée Barviev Road, Ottawa, Ont.

LOGEMENT DEMANDE

Huit à dix pièces, chauffé ou non. S'adresser à Case Postale 246, Le Progrès du Golfe, Rimouski.

LES BONS PRODUITS, ENR.

Vous cherchez entrain, vigueur normale? Les BONS PRODUITS, ENR. contiennent: Sulfate de fer, vitamine B1, calcium, phosphore, sélénium, vous redonne vigueur et vitalité normale après 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai \$1.00 remboursé. 80 non satisfait de premier paiement fabricant rembourse les 80. Toutes pharmacies. Commandez & prenez d'ici aujourd'hui.

GRANDE VENTE DE JANVIER

Au Bon Goût, Enr.

COMMENCANT LUNDI LE 17 JANVIER

Notre principe est d'écouler toutes nos marchandises d'une saison à l'autre afin de nous permettre de toujours avoir de la nouveauté. Et pour atteindre notre but, voici les réductions extraordinaires que nous accordons sur nos manteaux, robes et chapeaux. A vous, mesdames, d'en profiter.



REDUCTION DE 33 1/3 %

Sur tous nos manteaux d'hiver garnis de riches fourrures, telles que vison, écurieil brun, mouton de Perse noir, loup, opossum, etc. Les dames et demoiselles qui ont attendu à la fin de la saison pour acheter leur manteau feront une grande économie en venant profiter de cette réelle aubaine, car tous ces manteaux sont très chics et de la dernière nouveauté.

ROBES Chapeaux



Ces robes que nous avons dans une assez belle variété vous feront délicieuses, mesdames, partout où vous paraitrez durant cette saison. Ce sont tous de beaux modèles et nous avons toutes les grandeurs.

- Rég. \$6.95, réd. à ...\$3.50
Rég. \$8.95, réd. à ...\$5.75
Rég. 10.95, réd. à ...\$7.75
Rég. 11.95, réd. à ...\$8.75



TOUS REDUITS A LA MOITIE DU PRIX

Nous avons aussi un autre groupe de jolies robes sur lesquelles nous accordons une très bonne réduction.

C'est une réduction qui en vaut la peine et il y aura certainement un modèle dans notre collection qui rencontrera vos goûts.

GANTS

D'une belle qualité, avec fermoir éclair, réduit à 50c.

SPECIAL

Un autre groupe de jolies chapeaux à liquider à 95c.

Au Bon Goût enr. SPECIALITES POUR DAMES Patricia Dumont, PROP.

246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246

MENAGERES MANQUEZ-VOUS DE SUCRE?

Employez « SUCRINE » un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les bruyages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DETAIL mille payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6, \$4.25). — (12, \$6.00). Adressez vos commandes avec bon mandat à: LES BONS PRODUITS, ENR. 251, BLVD CHAREST, QUEBEC

Quelque chose DE NOUVEAU

GUETRE, BOTTE D'AUTO

par Cambridge de New York

EN VELOURS NOIR, POUR DAMES.

TRES PRATIQUE

S'adaptant à tous genres de chaussures.

CLAQUÉS — RAINETTES — SOULIERS

FOOT HOLD

GARDE LES PIEDS CHAUDS.

SNOBOOT

La botte 1944. Jersey, talons militaires, cubain, haut \$3.75

Couvre-chaussures à une boucle pour hommes \$2.00

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

AU CARTIER

Les 17-18-19 janvier Gaston Rullier, Aquistapace, Milly Mathis dans Le moulin dans le soleil Le maire d'un village s'amourache d'une Parisienne. Monique, qui a 25 ans de moins que lui. Vous verrez au même programme une comédie et les reportages.

Les 20-21-22 janvier 1944 George Montgomery, Ann Rutherford dans Orchestra Wives Une jeune fille épouse un musicien d'orchestre en voyage. Vous verrez aussi le 5e épisode de la série Spy Smasher et une comédie.

AU RIMOUSKOIS

Les 15-17-18 janvier « Programme double » Sweetheart of the Fleet avec Jinx Falkenburg, Joan Davis, Joan Woodbury. Les interprètes de ce film ont juré de vous faire rire aux larmes. — et — Honolulu Lu avec Luce Velez, Bruce Bennett, Léo Carrillo.

Les 19-20-21 janvier La Dame de Malacca avec Pierre-Richard Willm, Edwige Feuillère, Gabrielle Dorzean. Ce film est sur la liste des meilleurs films français. Vous verrez aussi le 12e épisode de la série G-Men vs Black Dragon, et une comédie.